



Rapport 2023 sur l'investissement durable



Notre approche

Notre approche en matière d'investissement durable 1

Messages de la direction

Message du président : Maximisation des rendements et gestion efficace du risque 3

Message du chef du développement durable : Comment composer avec le bruit 5

L'investissement durable, une source de valeur à long terme

Aperçu 8

Investissement durable tout au long du cycle de vie des placements 10

Actionnariat actif et engagement 15

Progression de notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette 24

Notre organisation

Investir dans notre personnel et dans notre culture axée sur les objectifs 35

Communication de l'information liée aux changements climatiques

Production de rapports conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) pour l'exercice 2023 38

Notre approche en matière d'investissement durable

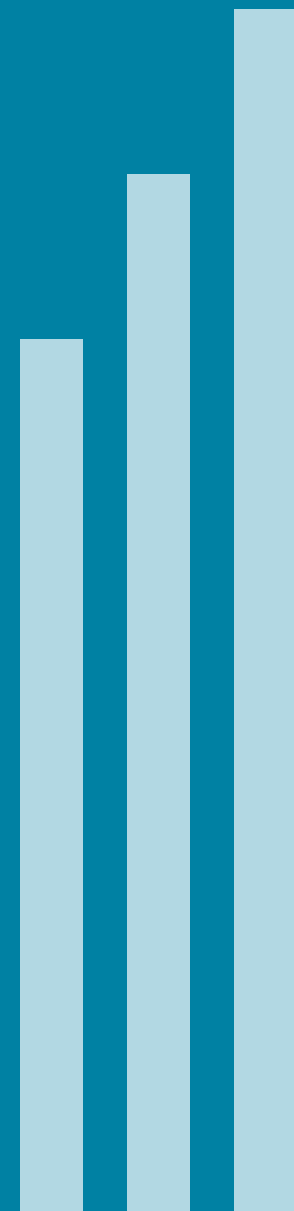
À Investissements RPC, l'investissement durable consiste à anticiper et à gérer les occasions et les risques d'affaires importants liés à la durabilité, y compris les changements climatiques. Selon nous, ces facteurs sont dynamiques et émergents, et nous les prenons en compte tout au long du cycle de vie des placements s'ils sont importants pour ces derniers.

Notre approche en matière d'investissement durable est une composante importante de notre stratégie de placement. Elle est conçue pour réaliser notre mandat de maximisation des rendements tout en évitant les risques de pertes indus, en tenant compte des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du Régime de pensions du Canada ainsi que sur sa capacité à s'acquitter de ses obligations financières. Grâce à cette approche, nous visons à prendre des décisions de placement plus éclairées et à créer de la valeur à long terme qui soit dans l'intérêt supérieur des plus de 21 millions de cotisants et bénéficiaires de la caisse du Régime de pensions du Canada.

Dans ce rapport, nous faisons le point sur les activités liées à la durabilité que nous avons entreprises du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023. Les données utilisées aux présentes sont pour l'exercice clos le 31 mars 2023, à l'exception des statistiques sur le vote par procuration, qui sont pour l'année qui s'est terminée le 30 juin 2023.

Messages de la direction

Message du président : Maximisation des rendements et gestion efficace du risque	3
Message du chef du développement durable : Comment composer avec le bruit	5



Message du président : Maximisation des rendements et gestion efficace du risque



John Graham, Président et chef de la direction

Afin de maximiser les rendements et de gérer efficacement le risque, Investissements RPC surveille activement les questions de durabilité – de la gouvernance d'entreprise à la préparation aux changements climatiques – qui ont une incidence sur nos placements et nos activités, et prend des mesures à cet égard.

À Investissements RPC, notre objectif est de contribuer à la sécurité de la retraite pour des générations de Canadiens. Permettez-moi d'expliquer pourquoi nous croyons que l'objectif nous oblige à faire de la durabilité un facteur important dans notre processus décisionnel et comment nous travaillons à y parvenir.

Dans le rapport de cette année, nous sommes heureux de vous présenter un aperçu de la façon dont les placements durables créent de la valeur pour la caisse du Régime de pensions du Canada (RPC). Peu importe que vous l'appeliez investissement durable ou investissement à facteurs ESG (environnemental, social et de gouvernance). Pour nous, la durabilité contribue à produire des rendements supérieurs à long terme.

Regard sur le contexte des placements

Il est difficile d'effectuer des placements réussis. Ce processus nécessite une gestion du risque compétente et une approche évolutive pour dénicher des occasions. Il y a plus de facteurs à prendre en considération lorsqu'on investit des capitaux qu'il y a à peine dix ans. La durabilité fait partie de ces facteurs. Après tout, la capacité d'une société à composer avec la transition vers zéro émission nette peut avoir une incidence énorme sur sa valeur future. Nous examinons attentivement les facteurs de durabilité liés à l'entreprise à chaque étape du processus de placement.

Depuis la publication de notre premier rapport sur l'investissement durable il y a 16 ans, le marché a évolué dans la façon dont il évalue les risques et les occasions liés à la durabilité. Les investisseurs évaluent plus délibérément les effets physiques des changements climatiques, car les risques s'intensifient, la qualité des données s'améliore et les secteurs et les régions sont touchés de différentes façons.



Il est difficile d'effectuer des placements réussis. Ce processus nécessite une gestion du risque compétente et une approche évolutive pour dénicher des occasions. Il y a plus de facteurs à prendre en considération lorsqu'on investit des capitaux qu'il y a à peine dix ans. La durabilité fait partie de ces facteurs. »

John Graham
Président et chef de la direction

Nous reconnaissons que les sociétés doivent tenir compte d'une longue liste de facteurs. C'est pourquoi la formation des administrateurs et l'évaluation de l'efficacité du conseil d'administration sont des éléments importants de notre approche en matière de gestion d'actifs. Grâce à mon expérience directe, je sais qu'un conseil d'administration doté d'une solide gouvernance d'entreprise peut aider à faire passer une société de bonne à excellente, en assurant une surveillance efficace des risques et des occasions d'affaires importants, y compris la durabilité.

Analyse de notre organisme

Une surveillance attentive s'étend à notre propre organisme et à notre portefeuille. Nous améliorons constamment notre façon d'évaluer et de gérer la durabilité. Notre chef du développement durable travaille en étroite collaboration avec notre équipe de la haute direction, y compris notre chef des placements, notre chef de la gestion des risques et notre chef de l'exploitation, afin de respecter notre engagement à l'égard de l'atteinte de zéro émission nette, tout en maximisant les rendements et en réduisant le risque au minimum.

La gestion active demeure l'élément clé de notre approche en matière d'investissement durable. Nous travaillons en partenariat avec des sociétés en portefeuille qui amorcent leurs propres trajectoires de décarbonisation, en finançant des solutions climatiques et en soutenant les secteurs difficiles à réduire dans leur transition vers zéro émission nette. Nous communiquons également nos attentes aux sociétés émettrices et utilisons nos droits de vote des actionnaires et nos décisions de placement pour assurer l'harmonisation entre nos attentes et les actions de la société.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, notre investissement dans des actifs verts et de transition a augmenté pour atteindre 79 milliards de dollars, ce qui nous rapproche de notre objectif, à savoir investir au moins 130 milliards de dollars d'ici 2030. Nos investissements dans Redwood Materials (construction d'une chaîne d'approvisionnement circulaire pour les batteries) et Octopus Energy (utilisation de la technologie pour rendre l'énergie juste, propre et simple) témoignent des occasions d'investissement qui découlent de la transition vers une économie sobre en carbone. Nous nous attendons à ce qu'il s'agisse d'un processus à forte intensité de capital et qui offre d'excellentes occasions pour des capitaux patients comme le nôtre.

Pour maintenir l'élan derrière les ambitions mondiales de gestion de la durabilité, tout en préservant la valeur, les sociétés doivent améliorer la divulgation de leurs données. À notre avis, elles devraient fournir de l'information pertinente sur le plan financier, comparable et utile pour la prise de décisions sur des questions pertinentes en matière de durabilité. Afin de simplifier la production de rapports et d'en établir la priorité, nous, à l'instar des autres gestionnaires de caisse de retraite canadiens, encourageons les sociétés dans lesquelles nous investissons et celles qui cherchent des capitaux à adopter les premières normes de l'[International Sustainability Standards Board \(ISSB\)](#). L'amélioration des données et de la divulgation est un travail continu, et nous continuons de relever la barre pour nous-mêmes et les investisseurs à l'échelle mondiale.

En lisant le présent rapport, vous comprendrez pourquoi notre approche permet de prendre des décisions de placement plus éclairées et de dégager une valeur à long terme pour les plus de 21 millions de cotisants et de bénéficiaires du Régime de pensions du Canada.

Cordialement,

John Graham
Président et chef de la direction

Message du chef du développement durable : Comment composer avec le bruit



Richard Manley, Chef du développement durable et
Équipe de direction mondiale – directeur général

Les arguments en faveur de la durabilité sont de plus en plus convaincants, ce qui incite les investisseurs à se tourner vers les placements durables.

Cette lettre marque ma première année à titre de chef du développement durable à Investissements RPC. J'ai le plaisir de travailler avec l'équipe talentueuse, dévouée et assidue qui exécute les activités décrites dans le présent rapport. Ces mesures nous ont permis de tirer parti d'autres facteurs de création de valeur pour la caisse du Régime de pensions du Canada (RPC) au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023. Dans l'ensemble, nous croyons que l'année dernière a ouvert la voie à des progrès, mais nous savons qu'il reste du travail à faire.

À Investissements RPC, nous croyons que la valeur des sociétés qui intègrent efficacement la durabilité dans leur stratégie, leurs activités et leurs informations financières augmente. Tout comme notre ambition d'intégrer la durabilité dans le cycle de vie de notre processus de placement pour stimuler la création de valeur.

Voici quelques-unes de mes observations sur l'investissement durable au cours de la dernière année. En expliquant comment nous pouvons comprendre le contexte de placement en évolution rapide, nous espérons mettre en contexte la façon dont nous intégrons les facteurs de durabilité et, par conséquent, nos attentes à l'égard des sociétés en portefeuille.

Ce que nous observons en matière d'investissement durable

Je suis heureux de vous annoncer que l'intégration de la durabilité dans les placements s'est réellement améliorée au cours des 12 derniers mois. Toutefois, la guerre en Ukraine et l'évolution du contexte géopolitique ont miné l'incidence de ces événements positifs.

Le consensus s'est consolidé autour de la conviction que le secteur financier devrait être habilité à financer la transition vers un avenir sobre en carbone plutôt que mobilisé pour poursuivre un programme de désinvestissement. Les États-Unis ont dévoilé leur *Inflation Reduction Act* (loi sur la réduction de l'inflation) – une approche importante pour réduire les risques liés à l'innovation dans les solutions de transition, et le Canada a suivi de près avec ses propres mesures. L'International Sustainability Standards Board (ISSB) a lancé des normes de présentation de l'information, créant ainsi une base de référence mondiale pour les sociétés qui doivent déclarer des facteurs de durabilité importants, ce que nous accueillons favorablement et approuvons. Le Transition Plan Taskforce du Royaume-Uni (auquel nous avons participé) a publié un cadre pour

permettre aux émetteurs d'élaborer leurs propres plans de transition et d'en publier l'information. La COP15 à Montréal a permis d'obtenir un engagement mondial à l'égard de la protection de nos écosystèmes, et nous avons commencé à voir les premiers signaux clairs d'un risque lié au climat se répercuter au prix des actifs dans le secteur immobilier. Il s'agit de progrès cruciaux en matière de politiques, d'infrastructures de marché et de détermination des prix dans le secteur de la durabilité.

Malgré de nombreux éléments positifs, les approches d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ont fait l'objet d'une surveillance plus agressive et polarisé le débat public. Pendant ce temps, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont continué d'augmenter. Toutefois, le débat plus nuancé sur la façon de décarboniser le système énergétique, reconnaissant la nécessité de sources d'énergie sûres, abordables et sobres en carbone, est un progrès bienvenu.

Une transition verte optimale reste possible

Le maintien d'un soutien public et politique pour la transition de l'économie dans son ensemble est essentiel pour aller au-delà des ambitions et des engagements et parvenir à une transition optimale vers une économie à zéro émission nette. La transition verte optimale est une transition qui élimine le plus d'émissions de GES des activités, tout en cherchant des occasions qui créent de la valeur pour les entreprises et les parties prenantes et en évitant les perturbations marquées dans certains secteurs et régions. À l'heure actuelle, la transition continue d'être influencée par l'interaction entre la réglementation, les progrès technologiques,

le comportement futur des clients et des entreprises, les coûts de réduction et les prix du carbone. Ces variables entrent en jeu, selon nous, alors que nous poursuivons notre propre engagement vers zéro émission nette à Investissements RPC.

Malgré le bruit et la croissance soutenue des émissions, nous demeurons optimistes à l'égard des occasions qui se présenteront pour les capitaux patients grâce aux progrès en matière de politiques et d'infrastructures de marché.

Tendances à surveiller

L'accessibilité financière croissante des solutions de transition et le signal envoyé par les entreprises en favorisant les immeubles écoénergétiques à faibles émissions de carbone envoient un message clair quant aux prix pour les propriétaires et les promoteurs. Cet élan dans le secteur immobilier, qui est responsable d'environ 30 % des émissions annuelles de CO₂ à l'échelle mondiale, aura certainement des répercussions sur l'ensemble des secteurs. Nous nous attendons à ce que cette tendance se poursuive. Pour l'avenir, les produits de toutes les catégories d'actif qui constituent des solutions aux enjeux climatiques devraient mériter une prime verte, par rapport aux produits alternatifs à forte intensité carbone ou dits « gris ».

L'émergence d'une prime verte est importante pour deux raisons. Tout d'abord, elle indique aux sociétés que la décarbonisation présente un avantage sur le plan du volume et du prix. Deuxièmement, une prime pour les placements non traditionnels verts aujourd'hui devrait se traduire par un escompte pour les placements dits « gris » au fil du temps – un signal qui devrait servir d'avertissement aux investisseurs qui

n'intègrent pas encore les facteurs de durabilité dans leur cycle de vie de placement. Pour les sociétés qui ne peuvent pas ou ne veulent pas décarboniser leurs placements par rapport à leurs pairs, nous prévoyons l'émergence d'un escompte « gris » par rapport à un indice de référence vert.

Faits saillants du rapport de cette année

À Investissements RPC, nous considérons les facteurs de durabilité comme des risques et des occasions dynamiques et émergents. L'émergence de ChatGPT en est un excellent exemple. Le déploiement responsable de l'intelligence artificielle (IA) génératrice offre d'excellentes occasions de stimuler l'innovation, de résoudre des problèmes et d'améliorer la productivité, mais le potentiel de déploiement irresponsable introduit également de nouveaux risques pour les entreprises qui utilisent cette technologie sans surveillance appropriée. C'est pourquoi nous avons ajouté la surveillance de l'intelligence artificielle à nos attentes à l'égard des administrateurs de sociétés afin d'indiquer clairement que le changement demeure constant dans ce segment émergent.

Les faits saillants du rapport de cette année comprennent la mise à jour de notre Politique en matière d'investissement durable, qui comprend une définition élargie de ce que nous considérons comme des facteurs de durabilité pertinents pour les entreprises. La mise à jour de nos Principes et directives de vote par procuration (PVPG) tient également compte de la nature et de son incidence potentielle sur le rendement à long terme d'une société.

De plus, nous vous présentons un rapport d'étape sur notre engagement à l'égard vers l'atteinte de zéro émission nette. C'est là que nous communiquons des détails sur la façon dont nous maintenons la neutralité carbone, dans nos propres activités et dans nos investissements croissants dans les actifs verts et de transition. Nous expliquons également comment nous utilisons notre [méthode de placement axée sur la décarbonisation](#) pour faire émerger la valeur intrinsèque de la caisse du RPC.

Veillez lire le rapport de cette année en sachant que les professionnels d'Investissements RPC collaborent quotidiennement pour que les activités présentées ici se concrétisent. C'est leur dévouement et leur quête incessante d'excellence qui nous aident à offrir de la valeur dans l'intérêt de plus de 21 millions de cotisants et de bénéficiaires du RPC.

Cordialement,

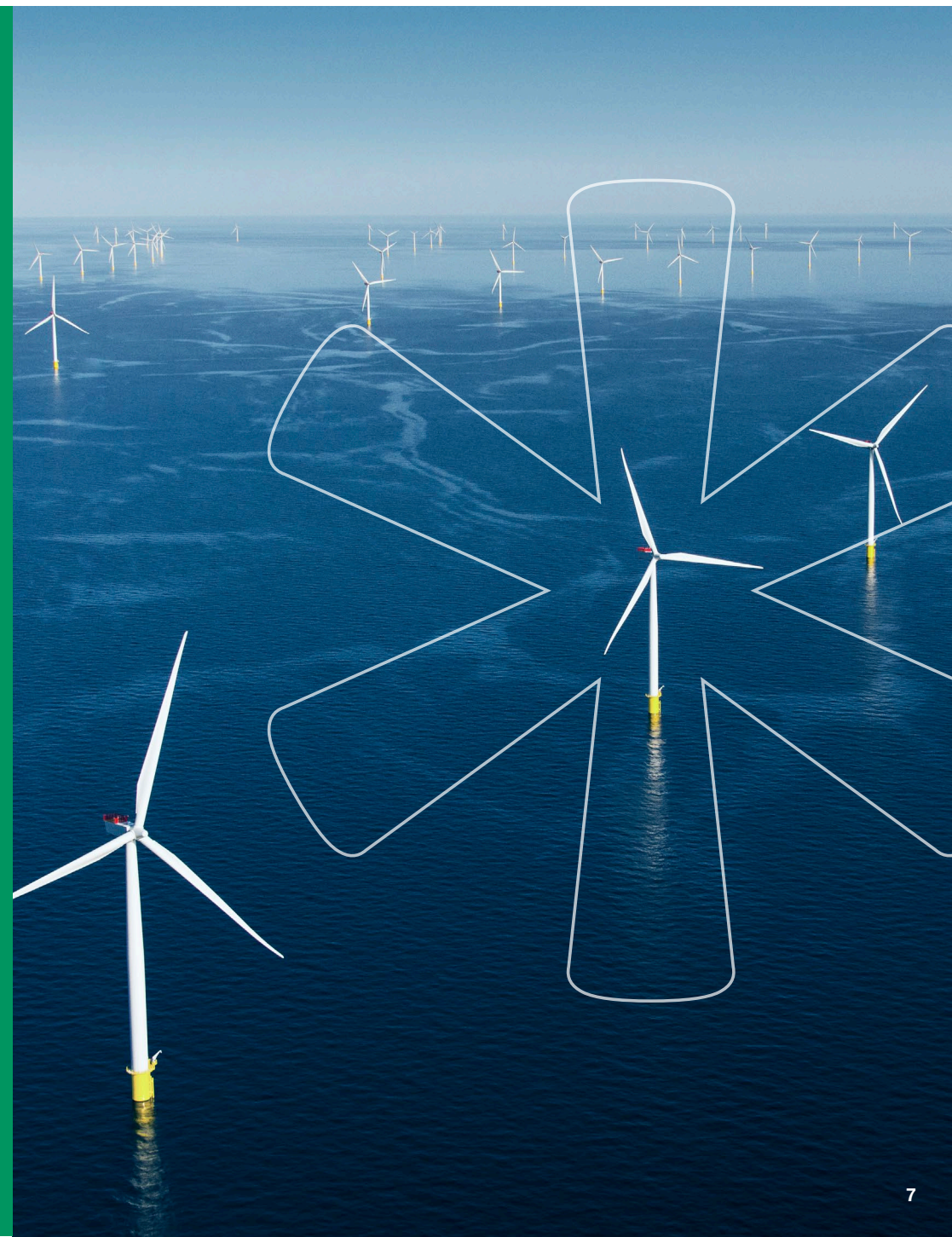


Richard Manley

Chef du développement durable et Équipe de direction mondiale – directeur général

L'investissement durable, une source de valeur à long terme

Aperçu	8
Investissement durable tout au long du cycle de vie des placements	10
Actionnariat actif et engagement	15
Progression de notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette	24



Aperçu

À Investissements RPC, nous sommes d'avis que la maximisation de la valeur à long terme d'une entreprise ne se limite plus à l'excellence stratégique, opérationnelle et financière. Il s'agit également de gérer efficacement les risques et les occasions importants liés à la durabilité. Nous estimons que le fait de gérer ces facteurs de façon proactive et d'y investir peut se traduire par la création et la préservation de valeur à long terme pour une société.

Lors de nos décisions de placement, nous tenons compte de facteurs liés à la durabilité si ceux-ci sont importants pour le placement. Le présent rapport décrit notre approche et les politiques qui guident notre démarche d'intégration de la durabilité à nos décisions de placement et notre volonté de chercher à créer de la valeur et à la préserver à long terme.

En mars 2023, nous avons mis à jour notre Politique en matière d'investissement durable afin de présenter notre définition des facteurs liés à la durabilité, à savoir, notamment, la gouvernance efficace du conseil d'administration, les changements climatiques, l'environnement, les droits de la personne, l'équité, la diversité et l'inclusion, la santé et la sécurité, l'engagement communautaire, l'approvisionnement responsable, l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle, les données et la cybersécurité, ainsi que d'autres facteurs dynamiques et émergents qui sont importants pour la réussite à long terme des sociétés. **Nous révisons notre politique en matière d'investissement durable chaque année et, au besoin, nous mettons à jour les facteurs liés à la durabilité que nous surveillons.**



Convictions, politiques et principes :

Notre approche des facteurs liés à la durabilité dans le contexte de nos objectifs législatifs s'appuie sur les politiques et principes suivants :

- Les principes de placement, qui servent de fondement à nos objectifs de placement à long terme, tout en garantissant que nous prenons des décisions de placement cohérentes et atténuons les risques.
- La Politique en matière d'investissement durable, qui décrit nos principes en matière de changements climatiques et d'investissement durable.
- Les Principes et directives de vote par procuration.
- La Politique en matière de risque, qui décrit notre cadre intégré de gestion des risques (voir les pages 23 à 26 de notre rapport annuel 2023) et notre tolérance au risque.

Maximisation de la valeur à long terme des entreprises



En 2023, nous avons renforcé notre gouvernance pour gérer divers enjeux liés aux changements climatiques et à la durabilité. Nous avons notamment amplifié les responsabilités du chef du développement durable et fait passer le comité de l'investissement durable au rang de sous-comité de la haute direction de notre comité de la stratégie et du risque de placement.

► Pour plus de détails, reportez-vous aux pages 38 à 39.

Les facteurs liés à la durabilité sont intégrés aux objectifs des employés et aux structures de rémunération de l'ensemble de la caisse. Nous nous attendons à ce que tous les services d'Investissements RPC participent

à la réalisation de nos objectifs de durabilité, dans la mesure de leur capacité à produire des résultats.

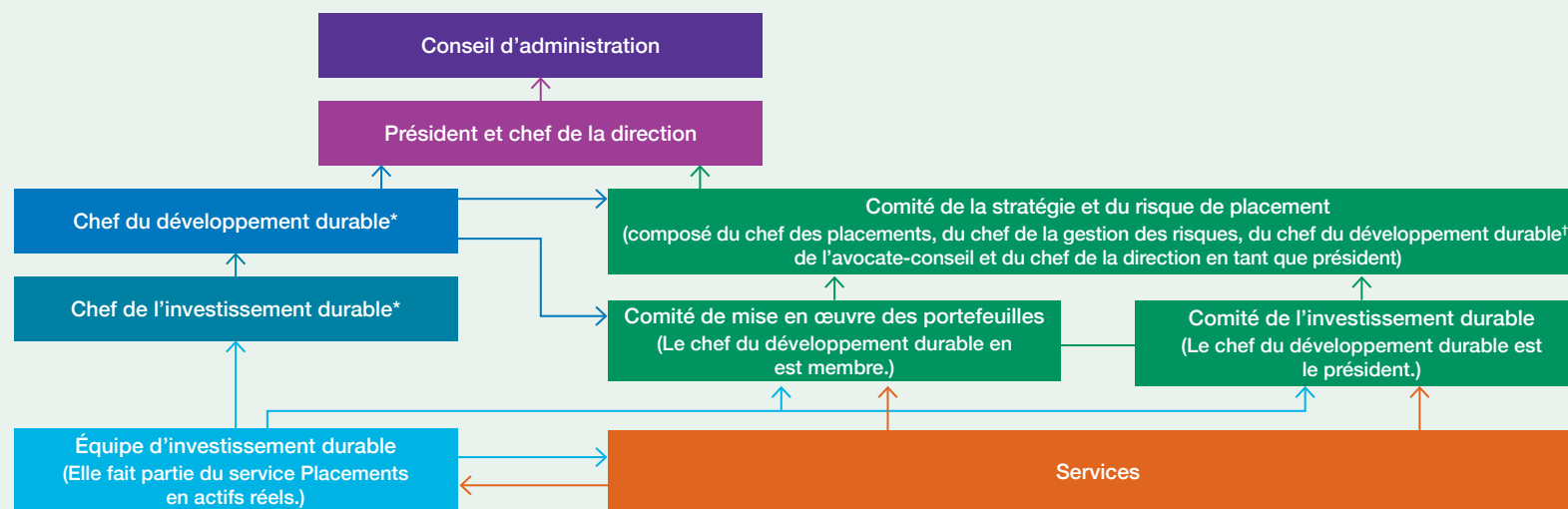
Au 30 juin 2023, comptait plus de 20 professionnels de Toronto et de Londres ayant une expérience diversifiée et une expertise liée à la durabilité. Des membres chevronnés du groupe sont également membres de certains comités de placement. De plus, le groupe d'investissement durable participe régulièrement aux discussions du comité de placement lorsque les facteurs liés à la durabilité sont importants pour les placements dont il est question. Le groupe d'investissement durable est un partenaire de confiance de nos équipes de placement et de gestion d'actifs tout au long

du processus de placement, déterminé à générer des rendements à long terme en intégrant des facteurs liés à la durabilité dans le cycle de vie de nos placements. Le groupe d'investissement durable partage ses connaissances avec ses collègues à l'échelle de la caisse sur l'évolution des tendances, la compétitivité du secteur et les pratiques exemplaires dans les domaines liés à la durabilité les plus importants où nous pouvons ajouter de la valeur. Le groupe aide ses collègues à mieux cerner, comprendre et gérer ces facteurs liés à la durabilité. Les membres du groupe contribuent également à améliorer la communication d'informations relatives à la durabilité mondiale en participant à des groupes sectoriels et à des initiatives d'établissement de normes.

Le graphique ci-dessous reflète notre structure de gouvernance en matière d'investissement durable au 30 juin 2023. Dans le cadre de nos efforts continus d'intégrer la durabilité dans le cycle de vie de notre processus de placement, au début d'octobre 2023, nous avons apporté des changements à notre structure organisationnelle. Nos professionnels d'investissement durable sont désormais intégrés directement dans nos équipes de placement publiques et privées.

Le bureau du chef du développement durable s'attache à maximiser la durabilité en tant qu'un pilier important de la création de valeur et contribue à diriger l'organisation sur notre parcours vers la cible de zéro émission nette.

Notre structure de gouvernance en matière d'investissement durable



* Le chef du développement durable et le chef de l'investissement durable rendent compte au chef du service Placements en actifs réels.
† Le chef du développement durable se joint au comité de la stratégie et du risque de placement pour toutes les questions liées à la durabilité.



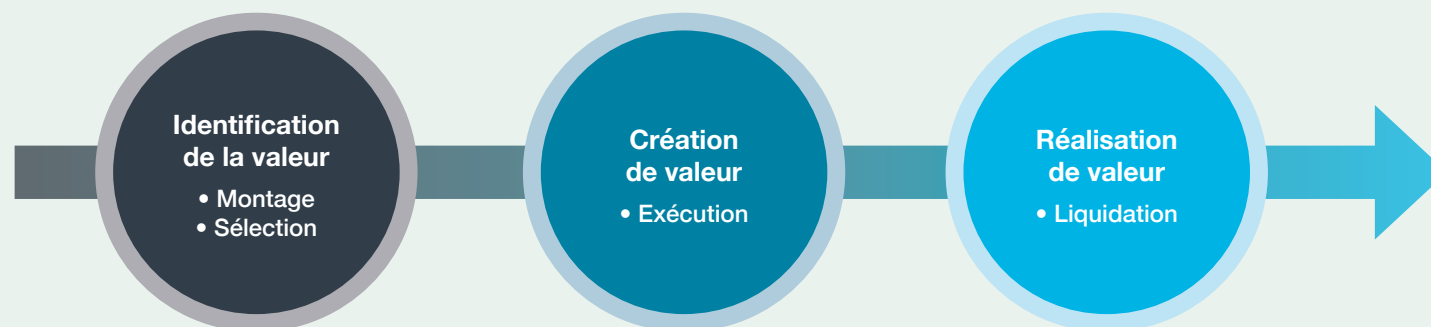
Nos activités d'investissement durable sont guidées par les lignes directrices suivantes, approuvées par le conseil d'administration :

- Politique de gestion du risque
- Politique en matière d'investissement durable :
 - Principes relatifs aux changements climatiques
 - Principes d'investissement durable
- Principes et directives de vote par procuration
- Principes de placement

Investissement durable tout au long du cycle de vie des placements

L'approche d'Investissements RPC en matière d'investissement durable contribue à notre capacité concurrentielle en tant qu'organisation de gestion de placements de calibre mondial, à créer de la valeur et à réaliser notre mandat.

Intégration de l'investissement durable tout au long du cycle de vie des placements



Les occasions et les risques liés à la durabilité peuvent avoir une incidence différente sur nos placements ou sur nos actifs. Nous appliquons une approche personnalisée pour évaluer et gérer ces facteurs dans nos placements. L'approche que nous utilisons dépend de la stratégie de placement, de la catégorie d'actif ou de la nature de chaque placement, ainsi que de l'importance des facteurs liés à la durabilité pour le placement et de notre capacité à influencer sur les résultats.

Même si nous pouvons choisir de ne pas investir dans des sociétés en particulier, au cas par cas, en tenant compte de leur scénario de placement fondamental, nous n'effectuerons pas de désinvestissement généralisé qui exclut les placements dans des secteurs entiers de l'économie. Le désinvestissement généralisé risque de rater les rendements potentiels, car ces secteurs évoluent en réaction à la réglementation, aux mesures économiques incitatives et à l'engagement des actionnaires.

Nous continuons d'améliorer nos outils liés à la durabilité existants axés sur l'identification de la valeur jusqu'à la réalisation de la valeur. Il s'agit, entre autres, des outils suivants :

- Cadre sectoriel exclusif d'importance
- Processus de contrôle diligent des gestionnaires de fonds et de placements secondaires
- Rapports de recherche

- Carte de densité personnalisée de l'engagement
- Pratiques d'intégration et de surveillance
- Cadre de sélection des titres en fonction des changements climatiques
- Cadre d'évaluation de la capacité de réduction
- Méthode de placement axée sur la décarbonisation

Facteurs exclusifs du scénario « zéro émission nette » intégrés à nos processus de placement

Notre scénario exclusif « zéro émission nette » comprend des perspectives sur la transition de l'ensemble de l'économie vers la cible de zéro émission nette. Ce scénario constitue notre évaluation la plus récente de la façon dont l'innovation technologique, les changements de politique et l'évolution du comportement des consommateurs vont façonner la transition de l'économie mondiale vers l'objectif zéro émission nette.

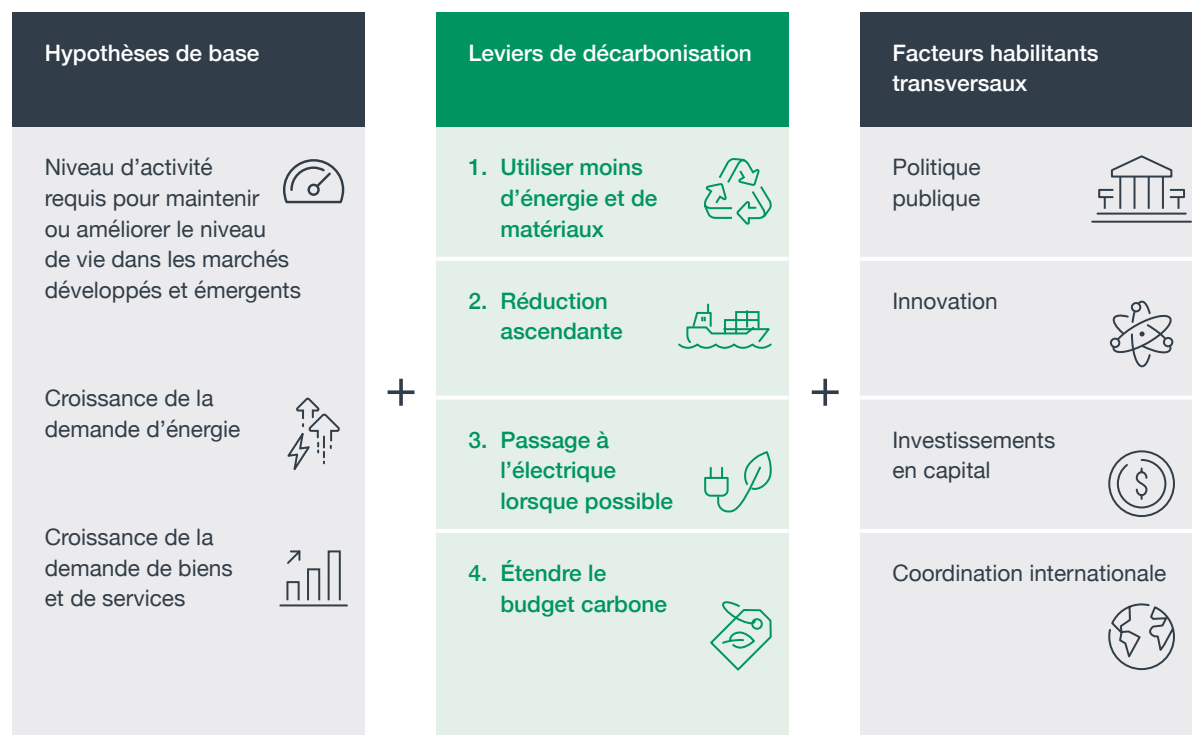
Nous utilisons notre scénario « zéro émission nette » pour évaluer l'exposition de notre portefeuille de placements aux changements de l'économie mondiale si le rythme de la transition vers l'objectif zéro émission nette venait à changer. Nous utilisons également ce scénario dans le cadre de notre contrôle diligent et de nos examens de la gestion de certains placements pour lesquels les répercussions liées au climat sont jugées importantes. Nous réexaminons périodiquement ce scénario à mesure que les trajectoires vers la cible de zéro émission nette évolueront et émergeront au fil du temps.

Le scénario « zéro émission nette » complète notre cadre de sélection des titres en fonction des changements climatiques.

► Pour plus de détails sur le cadre, qui est un outil essentiel que nous utilisons pour évaluer les facteurs liés aux changements climatiques dans nos décisions de placement, veuillez vous reporter à la [page 39](#).

Cadre de notre scénario exclusif « zéro émission nette » :

Nous vous présentons ci-dessous le cadre que nous utilisons pour élaborer notre scénario exclusif « zéro émission nette » qui est fondé sur nos convictions et étayé par une expertise à l'échelle de l'entreprise pour soutenir notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette.



Création d'un nouveau cadre d'évaluation des impacts physiques et de la transition dans le secteur de l'immobilier

Nous avons réalisé une analyse des risques physiques liés aux changements climatiques sur 100 % de nos placements immobiliers privés et repéré les actifs les plus exposés nécessitant un engagement accru. L'immobilier est un secteur à forte émission de carbone et exposé aux effets des changements climatiques. Nos 52 milliards de dollars investis dans l'immobilier au 31 mars 2023 nous ont incités à améliorer notre approche de l'évaluation et de la gestion des occasions et des risques liés au climat dans ce secteur. Comme il est généralement difficile ou impossible de déplacer les actifs immobiliers, l'incidence directe et indirecte du risque physique sur ces actifs est particulièrement pertinente. Nous avons mis à profit l'expertise combinée de nos spécialistes de l'immobilier et des changements climatiques, ainsi que les points de vue recueillis auprès de nos sociétés en portefeuille et de nos partenaires, afin d'élaborer un cadre d'évaluation du risque physique et du risque de transition à l'aide des changements observés sur les marchés et des tendances émergentes. Nous avons d'abord quantifié les risques et les occasions de base dans notre portefeuille, et nous prenons désormais en compte ces répercussions dans nos décisions de placement futures afin de nous assurer que nous sommes adéquatement rémunérés pour les risques encourus.

En intégrant l'évaluation des répercussions physiques et de la transition dans notre contrôle diligent et notre gestion d'actifs, nos équipes de placement et les sociétés en portefeuille peuvent surveiller et gérer plus efficacement les principales expositions liées aux changements climatiques afin de préserver la valeur et de saisir les occasions.

- **Risque physique** : Nous utilisons des analyses géospécifiques fondées sur des données pour évaluer l'incidence des variables climatiques critiques et chroniques sur le coût annuel moyen prévu des dommages, en repérant les actifs ayant les expositions non atténuées les plus élevées.
- **Risque lié à la transition** : Nous tenons compte de la façon dont la réglementation actuelle et attendue sur les marchés pourrait avoir une incidence directe ou indirecte sur les codes du bâtiment et les préférences des locataires. Le cas échéant, nous appuyons sur notre [cadre d'évaluation de la capacité de réduction](#) pour déterminer le coût de la décarbonisation de biens individuels, puis nous utilisons le résultat pour élaborer des plans de décarbonisation des actifs.

Approvisionnement responsable

Nous investissons dans un large éventail de sociétés, y compris des entreprises dont les chaînes d'approvisionnement sont vastes et complexes et nécessitent des programmes d'approvisionnement responsable solides pour gérer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement afin d'agir contre les violations des droits de la personne et la destruction de l'environnement. Le fait de ne pas empêcher et atténuer ces problèmes pourrait occasionner des pertes financières, nuire aux opérations et porter atteinte à la réputation des entreprises, ainsi qu'entraîner des conséquences juridiques. Depuis quelques années, les gouvernements du monde entier cherchent à renforcer la législation sur le contrôle diligent des chaînes d'approvisionnement.

À investissements RPC, nous nous efforçons d'investir dans des sociétés qui cherchent activement à améliorer leurs programmes d'approvisionnement responsable. Lorsque le risque est important, nous cherchons à déterminer si les sociétés en portefeuille et leurs fournisseurs directs sont plus à risque d'être exposés à des problèmes liés aux droits de la personne ou à l'environnement dans leur chaîne d'approvisionnement. Nous exerçons une diligence accrue et communiquons avec elles pour combler les lacunes et déterminer les stratégies d'atténuation nécessaires. Nous tenons compte des éléments suivants afin de promouvoir l'approvisionnement responsable : mécanismes et stratégies de gouvernance et de surveillance internes, programmes de surveillance et d'engagement auprès des fournisseurs, et cartographie et traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.

100 %

des placements immobiliers
privés analysés pour identifier
les risques physiques liés au
changement climatique



Analyse comparative de la durabilité des gestionnaires externes

En tant que commanditaire et co-investisseur, nous exigeons de nos sociétés fermées commanditées et de nos gestionnaires faisant partie de l'équipe des fonds de gestion externe de portefeuille qu'ils remplissent notre questionnaire de contrôle diligent lié à la durabilité au début d'une relation avec Investissements RPC. Ce questionnaire nous permet de déterminer comment nos partenaires intègrent ces considérations dans leurs activités de placement.

Nous avons interrogé les gestionnaires faisant partie de notre équipe des fonds de gestion externe de portefeuille au sujet de leurs pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, et nous avons obtenu un taux de réponse de plus de 90 %. Nous avons constaté que, même si la majorité de ces

gestionnaires recueillent des données en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, peu d'entre eux évaluent correctement la diversité dans les rangs de la direction. Au cours de l'année écoulée, de plus en plus de sociétés ont affirmé qu'elles s'engageaient à éliminer les biais qui avaient potentiellement infiltré leurs pratiques d'embauche, de promotion et de rémunération, et qu'elles reconnaissaient que la diversité favorise la créativité et l'innovation. Toutefois, la plupart d'entre elles en sont encore aux prémices de l'établissement de cibles ou d'objectifs formels.

Nous surveillons et comparons annuellement le rendement lié à la durabilité de nos sociétés fermées commanditées. Dans le cadre du processus d'évaluation des sociétés commanditées, nous utilisons les données et les points de vue pertinents de l'ESG Data Convergence Initiative (EDCI), qui est coprésidée par un de nos professionnels d'investissement durable

chevronnés. L'EDCI s'attache à normaliser les mesures environnementales, sociales et de gouvernance sur les marchés privés et contribue à améliorer la qualité, la disponibilité et la comparabilité de ces données dans ces marchés. Ce travail nous aide à déterminer les pratiques exemplaires et les domaines de risque en fonction des priorités de chacune de nos sociétés commanditées. Ces renseignements nous permettent également de repérer des occasions de collaboration avec des sociétés commanditées afin de faciliter l'amélioration de leurs pratiques en matière de développement durable. Parmi les principaux sujets sur lesquels porte notre engagement auprès d'une société, on peut citer l'amélioration de la communication d'informations et des pratiques liées aux changements climatiques, à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, ainsi qu'à la gestion de la cybersécurité.

Taux de réponse de plus de

90 %

obtenu lorsque nous avons interrogé nos gestionnaires externes sur leurs pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion



Nouveau partenariat stratégique pour faire progresser nos efforts continus en matière de changements climatiques

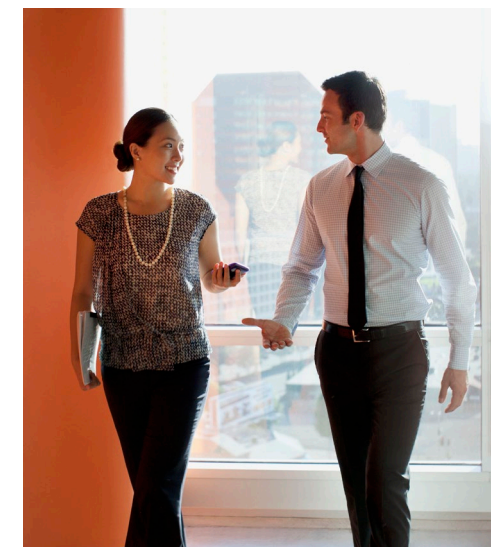
En mai 2023, nous avons conclu un partenariat stratégique avec Lombard Odier Investment Managers (« LOIM ») afin de faire progresser nos efforts en matière de changements climatiques et de transition énergétique. LOIM gère actuellement plus de 70 milliards de dollars américains d'actifs. Elle est la branche de gestion d'actifs de Lombard Odier Group, une société bancaire suisse indépendante fondée en 1796.

La durabilité est au cœur de la philosophie de placement et de la structure organisationnelle de LOIM. Les experts en développement durable de LOIM envisagent une économie future circulaire, efficiente, inclusive et propre qu'ils appellent CLIC®. LOIM a ainsi appliqué son

approche CLIC à une gamme de fonds dédiée dont l'objectif est de tirer parti des occasions créées par la transition mondiale vers une économie CLIC.

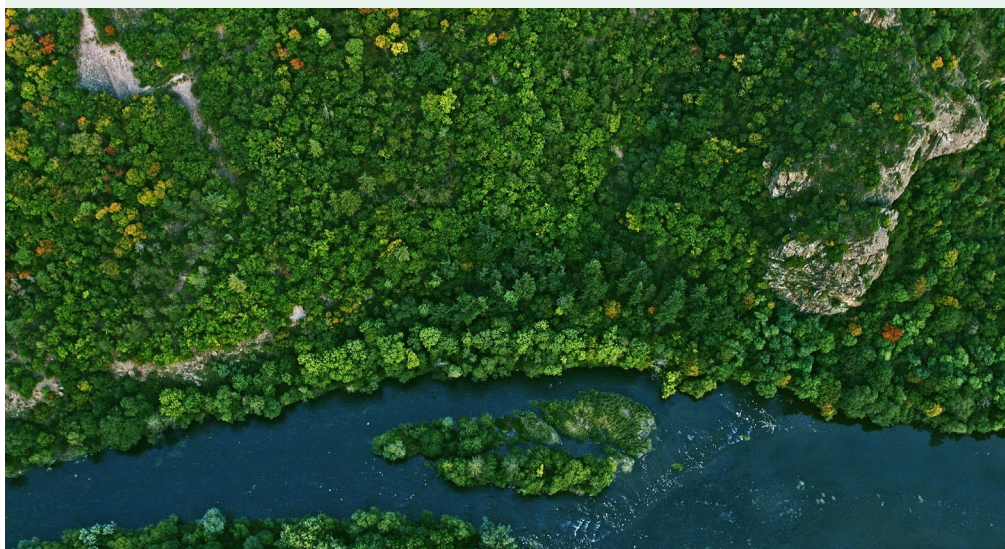
Ce partenariat nous permet d'avoir accès au leadership éclairé, aux outils, au réseau et à la gamme de produits de LOIM afin de compléter et d'améliorer nos capacités internes. Il permet également à nos deux organisations de travailler en étroite collaboration afin d'améliorer notre approche en matière d'évaluation et de gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques.

LOMBARD ODIER
INVESTMENT MANAGERS



Mise à jour des Principes et directives de vote par procuration pour tenir compte des répercussions sur la nature

En 2023, nous avons mis à jour nos Principes et directives de vote par procuration afin d'y inclure la prise en compte des dépendances liées à la nature et des répercussions potentielles sur le rendement à long terme des sociétés. Nous pensons qu'il y a une différence entre les attentes envers les conseils d'administration en ce qui a trait au climat d'une part et la nature d'autre part. Même si les deux éléments se recoupent, nous estimons que la différence est suffisamment importante pour justifier une référence distincte à la nature dans la liste des facteurs que nous citons comme exemples que les conseils d'administration doivent anticiper, gérer et intégrer à leur stratégie afin de créer et de préserver la valeur à long terme. Il devient nécessaire de comprendre la dépendance des activités aux systèmes naturels en raison d'un besoin en produits de base spécifique ou d'un emplacement d'exploitation précis, de chercher à déterminer si cette dépendance est importante et durable pour l'entreprise ou non, et de comprendre toute incidence économique. Si la dépendance est importante et non durable, les conseils d'administration doivent chercher à ajuster leurs activités pour créer une dépendance plus durable ou travailler avec leur chaîne d'approvisionnement pour qu'elle fasse de même. Nous sommes membres du Forum Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature afin d'orienter notre approche sur cette question.



Exclusions et liquidations

En tant qu'investisseurs à long terme, nous préférons nous engager activement auprès des entreprises et tenter de les influencer lorsque nous sommes en désaccord avec une position prise par la direction ou le conseil d'administration de nos placements actifs. Nous sommes en mesure d'être un patient fournisseur de fonds et de travailler avec les sociétés pour favoriser le changement. Toutefois, nous pourrions nous résoudre à ne pas réaliser ou maintenir un investissement dans des sociétés pour les raisons suivantes :

- Nous en sommes arrivés à la conclusion que la stratégie de la direction ou son manque d'engagement à l'égard des enjeux de durabilité minent la compétitivité à long terme de la société;
- Les considérations liées à la marque et à la réputation du point de vue des facteurs liés à la durabilité peuvent avoir une incidence sur le risque supérieure aux rendements corrigés du risque attendus; et
- Des considérations d'ordre juridique.

Ces critères ne s'appliquent pas à nos placements dans des sociétés par l'intermédiaire d'indices généraux. Ces placements sont indirects et résultent de l'utilisation par Investissements RPC de contrats à terme standardisés sur indice négociés en bourse. Aucun titre dans ces sociétés n'est réellement détenu par l'organisme. De plus, la composition de ces indices échappe au contrôle d'Investissements RPC.

Nous n'investissons pas dans des sociétés visées par les lois suivantes :

- Mines terrestres antipersonnel : nous n'investissons pas dans des entreprises qui ne se conforment pas à la *Loi de mise en œuvre de la Convention sur les mines antipersonnel* du Canada ou qui ne s'y conformeraient pas si elles exerçaient leurs activités au Canada.
- Armes à sous-munitions : nous n'investissons pas dans des entreprises qui ne se conforment pas à la *Loi interdisant les armes à sous-munitions* du Canada ou qui ne s'y conformeraient pas si elles exerçaient leurs activités au Canada.

Actionnariat actif et engagement

Nous sommes des propriétaires actifs, guidés par des principes et réfléchis, en gérant nos placements ainsi qu'en agissant au mieux des intérêts du Régime de pensions du Canada, de nos cotisants et de nos bénéficiaires.

Notre actionnariat actif comprend des échanges avec les sociétés de notre portefeuille lorsque nous croyons que cela produira de meilleurs résultats à long terme en ce qui a trait aux facteurs liés à la durabilité et générera plus de valeur pour Investissements RPC. Nous intervenons aussi avec les sociétés qui composent notre portefeuille par l'entremise de notre conseil d'administration et de l'exercice de notre droit de vote à titre d'actionnaire.

Nous reconnaissons et respectons les rôles, responsabilités et droits distincts des actionnaires, des conseils d'administration et des équipes de direction. Nous sommes d'avis que chacun d'eux contribue à la création de valeur à long terme.

Rôles et responsabilités des actionnaires, des conseils d'administration et des équipes de direction des sociétés

Les actionnaires, les conseils d'administration et les équipes de direction des sociétés jouent chacun un rôle essentiel dans la création de valeur pérenne à long terme. Leurs relations reposent sur une communication claire et sur la compréhension de leurs rôles, responsabilités et droits respectifs. Nous considérons que ces responsabilités sont les suivantes :



Actionnaires :

- détiennent la société
- élisent des administrateurs pour agir à titre de gérants de la société

Conseils d'administration :

- sont responsables de la gouvernance globale de la société, y compris l'approbation de la stratégie de la société, la surveillance de sa mise en œuvre, la supervision et la prestation de conseils à la direction
- rendent compte aux actionnaires



Équipes de direction :

- sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de la société ainsi que de l'exécution des activités courantes
- rendent compte au conseil d'administration



Le fait de connaître et de comprendre les points de vue des parties prenantes concernées peut aider les conseils d'administration et les équipes de direction à s'acquitter plus efficacement de leurs fonctions

Nos attentes à l'égard des sociétés en portefeuille



Conseils d'administration efficaces.

Nous estimons que pour obtenir les meilleurs résultats possibles pour la société, un conseil d'administration doit être majoritairement indépendant.¹ Bien qu'un conseil majoritairement indépendant contribue à assurer une surveillance efficace du conseil d'administration dans la plupart des cas, nous sommes conscients qu'une norme d'indépendance différente peut s'appliquer aux sociétés contrôlées. À notre avis, il est raisonnable pour un actionnaire majoritaire d'avoir une représentation au conseil d'administration proportionnelle à sa participation économique.

Les conseils d'administration doivent être suffisamment diversifiés pour pouvoir interpeler, conseiller et appuyer la direction dans l'élaboration et l'exécution d'une stratégie qui intègre un examen approfondi de l'ensemble des risques et occasions d'affaires importants. La diversité doit être considérée sous toutes ses formes, y compris, sans s'y limiter, le genre, l'origine ethnique, la race, l'âge, l'orientation sexuelle et les incapacités. Nous encourageons fortement les conseils d'administration à divulguer les caractéristiques variées de leurs administrateurs, selon le cas et lorsque les administrateurs ont donné leur autorisation pour le faire, afin de permettre aux actionnaires d'évaluer de façon complète et exacte la diversité globale du conseil d'administration.



Divulguer les risques et les occasions importants liés au développement durable, y compris les répercussions des changements climatiques.

Nous cherchons à ce que les sociétés produisent des rapports sur l'incidence potentielle de ces facteurs, y compris les changements climatiques, qui sont pertinents pour leurs secteurs et leurs décisions de placement. Pour les sociétés fermées, il s'agit de rendre des comptes à leurs actionnaires et à leur conseil d'administration. Nous soutenons l'harmonisation des rapports avec les normes IFRS S1 de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), en utilisant les normes de l'ISSB pour mettre en œuvre les exigences propres au secteur.

Lorsqu'elles font face à des facteurs importants liés aux changements climatiques, nous nous attendons à ce que les sociétés en portefeuille disposent d'un plan de transition crédible pour composer avec les défis et les occasions liés aux changements climatiques.

Nous nous attendons à ce que les sociétés divulguent une structure de gouvernance appropriée pour la surveillance des risques et des occasions liés au climat. Nous soutenons les sociétés qui harmonisent leurs rapports sur les changements climatiques avec les normes IFRS S2 de l'ISSB en matière d'information sur les changements climatiques, lesquelles sont fondées sur le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).²

► Consultez les pages 38 à 42 pour voir nos rapports conformes au GIFCC.



Intégration des facteurs liés à la durabilité pour étayer la stratégie et améliorer les rendements ou réduire le risque inhérent à l'activité. Plutôt que de se fier uniquement aux cotes ESG qui pourraient ne pas tenir compte de leur intégration, nous nous attendons à ce que les sociétés qui intègrent ces facteurs de façon proactive dans leurs activités soient en mesure d'expliquer comment elles le font et comment cela influe sur les résultats.



Une culture qui repère de façon proactive les nouveaux risques et occasions d'affaires importants, dynamiques et émergents, et qui cherche des solutions pour réduire les risques ou exploiter leur potentiel et les occasions. La culture fait souvent la différence entre les bonnes et les excellentes sociétés. Nous sommes ouverts à un dialogue avec les entreprises pour comprendre comment leur culture aide à favoriser la création de valeur viable.



Harmonisation des mesures incitatives.

Les cadres dirigeants devraient recevoir une rémunération totale et des primes de rendement qui sont compétitives sur le marché, qui sont liées au rendement de la société ainsi qu'à leur rendement individuel, et qui les incitent à servir avant tout les intérêts à long terme de la société, ce qui comprend **la prise en compte des facteurs importants liés à la durabilité, le cas échéant, et sur lesquels ils sont en mesure d'exercer une influence.**

De plus, nous nous attendons à ce que les sociétés ouvertes en portefeuille remplissent les conditions suivantes :



Adhésion à nos Principes et directives de vote par procuration. Nous sommes disposés à soutenir les sociétés qui fournissent des explications convaincantes justifiant tout écart entre une proposition et ces principes et lignes directrices. Les sociétés qui ne parviennent pas à créer une culture très performante en matière de gouvernance et de leadership auront généralement du mal à réaliser leur plein potentiel.

► Consultez les pages 18 à 23 pour en savoir plus sur nos principes et lignes directrices de vote par procuration et pour obtenir une vue d'ensemble de nos activités de vote par procuration au cours de l'année qui s'est close le 30 juin 2023.

1. Un administrateur est généralement considéré comme indépendant s'il n'a pas de relation importante, directe ou indirecte, avec la société ou avec la haute direction ou un actionnaire majoritaire de la société. Nous nous fions à la classification de l'indépendance individuelle des administrateurs des sociétés, qui, selon nous, reflète les règles de cotation à la Bourse locales et les autres lois et règlements applicables.

2. Le 6 juillet 2023, le Conseil de stabilité financière (CSF) a annoncé qu'il supprimerait le GIFCC après la publication du rapport de situation annuel du GIFCC en septembre 2023. Le lancement des normes d'information sur la durabilité de l'ISSB, qui sont fondées sur les recommandations du GIFCC du CSF, peut être considéré comme l'aboutissement du travail du GIFCC.

Pratiques exemplaires au sein des sociétés d'exploitation de routes à péage de notre portefeuille

Avec des investissements dans plus de 60 routes dans sept pays représentant 19 % de notre portefeuille d'actifs réels, Investissements RPC est l'un des plus importants investisseurs financiers dans les routes à péage au monde. En novembre 2022, dans le cadre de notre deuxième rassemblement Global Toll Road Offsite, notre équipe de placements en infrastructures a réuni des hauts dirigeants de sociétés de notre portefeuille mondial d'exploitants de routes à péage afin de discuter des occasions et des difficultés communes, et de partager des idées et des pratiques exemplaires. Lors de cet événement, les participants ont pu visiter des centres de contrôle autoroutiers, un tunnel en exploitation et un tunnel de verdure dont la construction tire à sa fin, assister à des tables rondes et participer à des discussions sur des thèmes tels que :

- **La durabilité** : les principes de durabilité font partie de la culture et de la stratégie des exploitants de routes à péage. Les participants ont exprimé le besoin de réévaluer la fréquence et la probabilité de survenance d'événements météorologiques importants causés par les changements climatiques (p. ex., fréquence accrue des inondations) et leurs répercussions sur la sécurité, l'entretien des routes et les interventions en cas d'incident. Ils ont également partagé leurs expériences sur l'utilisation de matériaux de construction à faibles émissions de carbone et de couches de base recyclées pour les routes, sur la réduction des émissions des actifs routiers au moyen de la ventilation des tunnels et de la filtration de l'air, et sur les avantages des systèmes de péage électroniques pour réduire la consommation de carburant et les émissions (p. ex., traverser une gare de péage électronique prend 30 secondes, contre trois minutes pour une gare de péage non électronique).



Des investissements dans plus de
60 routes dans **7** pays

- **La sécurité** : les participants ont souligné l'importance de donner la priorité à la sécurité des usagers de la route, des employés et des contractuels, en utilisant des indicateurs d'avance et de retard appropriés et en communiquant efficacement. Les participants ont échangé des pratiques exemplaires concernant les séances d'information pratiques tenues avant le début de travaux, l'utilisation d'atténuateurs de choc montés sur camion en tant que véhicules de protection des équipes travaillant sur un axe de circulation, et l'effet de l'affichage du message simple « Ralentir » sur les panneaux à messages dynamiques sur la réduction de la vitesse.
- **La technologie et les données** : les avantages de la collecte et de l'analyse des données pour l'amélioration de la sécurité de nos actifs ainsi que pour l'expérience utilisateur ont été abordés par les participants. Par exemple, ils ont discuté de la possibilité d'utiliser les données sur les voitures pour repérer les tronçons de route où les conducteurs freinent fortement à répétition, comprendre les causes de ce comportement et y apporter une réponse.

Engagement lié à la durabilité en vue d'une future inscription à la cote

Investissements RPC a investi dans Flipkart Group (« Flipkart ») en 2021. Flipkart est la plus grande plateforme de commerce en ligne en Inde et compte plus de 150 millions d'utilisateurs actifs. Elle s'est engagée à atteindre l'objectif de zéro émission nette pour l'ensemble de ses activités d'ici 2030 et pour l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2040.

Au cours de la dernière année, nous avons fourni des informations à Flipkart, car la société cherche à améliorer la gestion, la divulgation et la communication de ses activités liées à la durabilité en vue de son inscription à la cote. L'équipe de direction prépare le premier rapport de durabilité de Flipkart, qui présentera la stratégie et les objectifs de la société, ainsi que son engagement envers l'intégration de la durabilité dans ses activités de base.

Flipkart a l'intention de décarboniser ses émissions dans l'ensemble de sa chaîne de valeur en utilisant 100 % d'énergie renouvelable dans ses entrepôts, en misant sur la mobilité zéro émission dans tous les aspects logistiques et en optant pour 100 % d'emballages durables. De plus, Flipkart donne la priorité à l'éducation des consommateurs afin de les aider à privilégier des achats plus respectueux de l'environnement, y compris des produits certifiés de marques à faibles émissions. Enfin, Flipkart collabore avec les parties prenantes de sa chaîne de valeur pour assurer des pratiques d'approvisionnement responsables et assurer la formation des vendeurs sur les responsabilités liées à la durabilité.



Vote par procuration

Faits saillants des votes par procuration en 2023

Pour l'exercice clos le 30 juin 2023

Nous avons fait part de notre point de vue
lors de

4 277 réunions

Nous avons exprimé notre droit de vote sur

43 225 points à l'ordre du jour

Nous avons exercé notre droit de vote dans

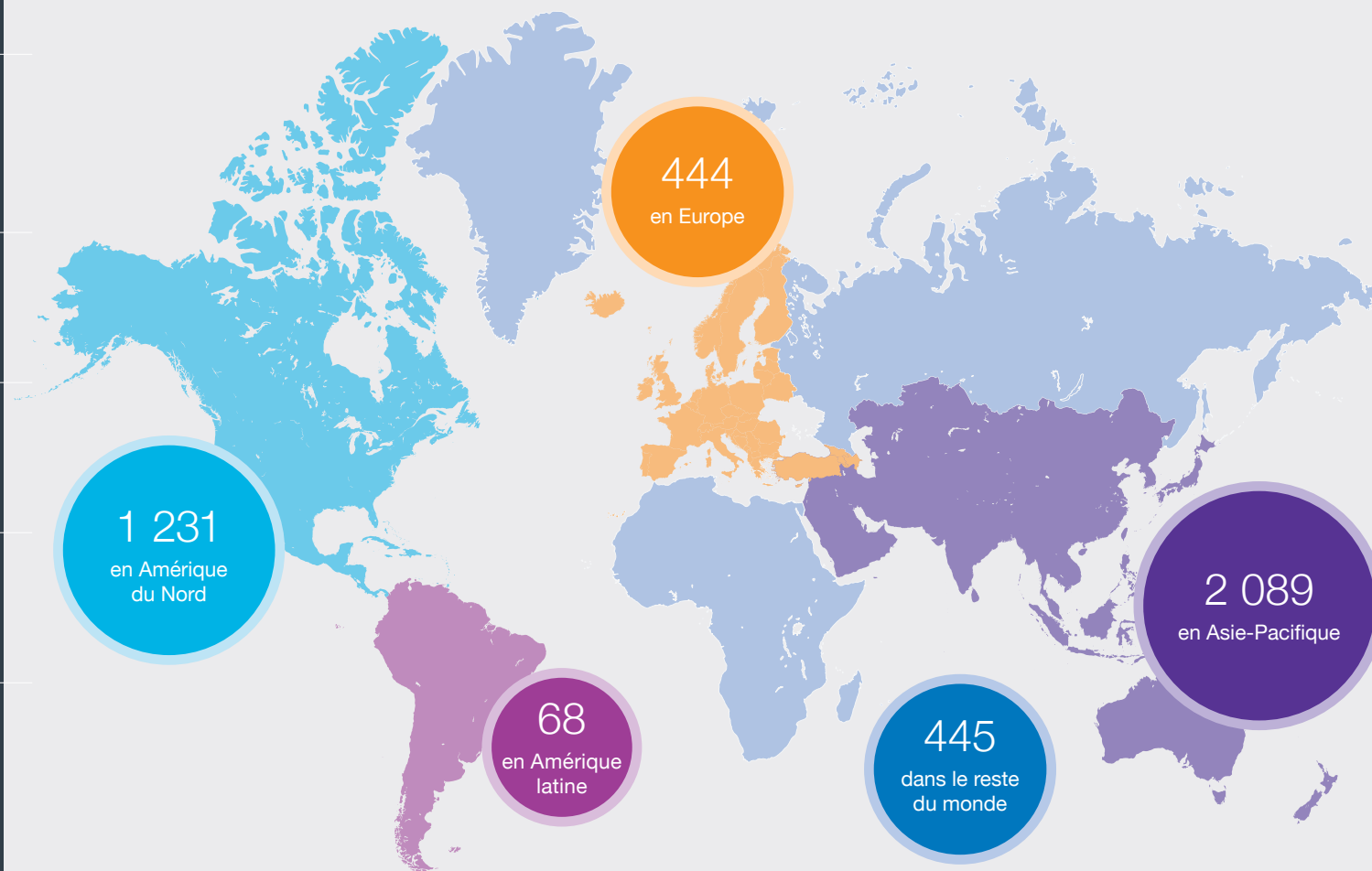
45 pays

Nous avons voté contre la direction dans

11,73 % des cas

En tant que propriétaire d'actifs engagé,
nous faisons preuve de transparence dans
l'exercice de notre droit de vote et affichons
nos intentions de vote par procuration avant
la tenue des assemblées.

Nombre d'assemblées auxquelles nous avons voté :



Voici quelques-uns des principaux thèmes de la période de vote par procuration de 2023 et notre approche à leur égard.

Propositions d'actionnaires

Au cours de la période de vote par procuration de 2023, le nombre de propositions d'actionnaires reçues au Canada et aux États-Unis est demeuré relativement élevé par rapport aux tendances historiques. Nous sommes en faveur des propositions qui devraient avoir pour effet probable d'accroître le rendement à long terme de la société, de réduire le risque pour le rendement à long terme de la société ou d'améliorer la présentation de l'information raisonnablement nécessaire pour permettre aux actionnaires d'évaluer le risque et le rendement potentiel de leur placement. Toutes nos décisions de votes par procuration sont guidées par nos [Principes et directives de vote par procuration](#).

Au cours des six premiers mois de 2023, plus de 340 propositions d'actionnaires visant des thèmes environnementaux et sociaux, comme les changements climatiques, la nature, les droits de la personne, le capital humain et l'eau, ont été présentées aux assemblées annuelles des actionnaires des sociétés américaines. Ce nombre reflète une augmentation importante par rapport aux quelque 300 propositions reçues sur l'ensemble de l'année 2022. Par ailleurs, le soutien des actionnaires à l'égard de ces propositions a diminué au fil du temps : en 2021, elles étaient soutenues à près de 35 %, comparativement à 26 % en 2022 et à 19 % pour les six premiers mois de 2023.



Changements climatiques

Le climat demeure une priorité pour les actionnaires, en témoignent les plus de 90 propositions d'actionnaires liées aux changements climatiques reçues par les sociétés américaines au cours des six premiers mois de 2023. Aux États-Unis, le soutien moyen à l'égard de ces propositions a diminué en 2023, passant de 35 % en 2022 à environ 23 % au cours des six premiers mois de 2023. Au Canada, les propositions d'actionnaires liées aux changements climatiques ont reçu un soutien modéré, oscillant entre 4 % et 29 %, et nous avons constaté que l'adoption des résolutions climatiques semble perdre de l'élan. Les résolutions climatiques visent à orienter la stratégie d'une société, y compris les propositions demandant l'approbation annuelle par les actionnaires de la stratégie de l'entreprise en matière de changements climatiques. Selon nous, ces propositions climatiques sont généralement incompatibles avec les rôles et responsabilités des actionnaires, des administrateurs et des gestionnaires. En tant qu'actionnaire, nous respectons le fait que les sociétés dans lesquelles nous investissons déterminent leurs propres stratégies de transition liées au climat.

► Pour en savoir plus sur nos attentes à l'égard des sociétés, reportez-vous à la [page 16](#).

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023, Investissements RPC a soutenu 26 propositions d'actionnaires liées aux changements climatiques, y compris huit propositions visant à obtenir davantage d'informations sur le plan de transition climatique d'une société si des engagements avaient été pris. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023, nous avons soutenu 20 propositions d'actionnaires liées aux changements climatiques.



Équité, diversité et inclusion

Les propositions d'actionnaires liées à l'efficacité des efforts en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) ont également été nombreuses cette année. Les sociétés américaines reçoivent de plus en plus de propositions pour la mise en œuvre d'outils d'audit permettant de faire progresser la justice raciale ou les droits civils dans les politiques, les pratiques, les produits et les services d'une société.

Au cours des six premiers mois de 2023, les demandes d'audit sur la justice raciale et les droits civils ont reçu un soutien moyen inférieur à celui des années précédentes, aucun n'ayant reçu l'appui de la majorité au cours de cette période. En 2022, huit de ces propositions ont reçu un appui de la majorité. Pour l'exercice clos le 30 juin 2023, Investissements RPC a soutenu 12 propositions d'actionnaires demandant la réalisation par des tiers

d'examens indépendants sur l'équité raciale ou les droits civils, ainsi que neuf propositions d'actionnaires portant sur les efforts en matière d'EDI en général.



Remise en question des pratiques et initiatives liées à la durabilité

Au cours des dernières années, le nombre de propositions d'actionnaires cherchant à contrer les pratiques et les initiatives d'une société en matière de durabilité a augmenté. Ces propositions ont récolté moins de 5 % des votes au cours des six premiers mois de 2023, mais les sociétés américaines ont reçu 40 propositions de ce type au cours de cette période, soit presque le double par rapport à 2022. Bien que la plupart de ces propositions aient été présentées à des sociétés américaines, les sociétés canadiennes ont reçu ce type de demandes pour la première fois. En effet, des banques canadiennes ont reçu des propositions demandant la suppression de l'objectif zéro émission nette ou un engagement ferme à continuer d'investir dans le secteur pétrolier et gazier canadien et de le financer. Comme pour toutes les autres propositions d'actionnaires, nous vérifions si elles respectent nos Principes et directives de vote par procuration.



Diversité du conseil

Au cours des dernières années, les attentes des investisseurs et des organismes de réglementation à l'égard de la diversité au sein des conseils d'administration des sociétés ouvertes ont augmenté. Plusieurs agences de conseil en vote par procuration ont mis en place des politiques pour s'assurer que les conseils d'administration des sociétés américaines sont tenus de rendre des comptes si aucun de leurs administrateurs ne présente de caractéristiques de diversité raciales ou ethniques, et prévoient d'étendre ces politiques au Canada à l'avenir. Des changements réglementaires exigeant que les sociétés ouvertes atteignent des objectifs ambitieux ont également été approuvés dans différentes régions. Par exemple, au Royaume-Uni, le conseil d'administration des sociétés actuelles du FTSE 100 doit compter au minimum 40 % de femmes et au moins un administrateur présentant des caractéristiques de diversité ethnique. Si ce n'est pas le cas, elles doivent expliquer pourquoi elles ne respectent pas ces exigences. Ces exigences seront étendues aux sociétés du FTSE 250 en 2024. À Investissements RPC, nous sommes intimement convaincus que les conseils d'administration et les équipes de direction diversifiés et inclusifs génèrent une valeur supérieure, et nous demeurons déterminés à collaborer activement avec les sociétés pour accroître la diversité au sein de leurs conseils d'administration.

Principales statistiques pour la saison de vote par procuration de 2023



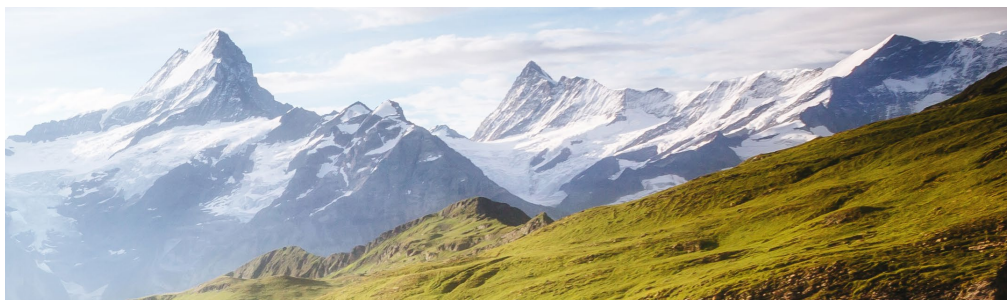
Statistiques sur les votes sur les changements climatiques

En tant qu'actionnaire, nous respectons le fait que les sociétés dans lesquelles nous investissons déterminent leurs propres stratégies de transition liées au climat. Toutefois, nous nous attendons à ce que les conseils d'administration et les cadres dirigeants aient intégré les occasions et risques importants liés au climat à leur stratégie et à leurs activités, et à ce qu'ils présentent des informations conformes à la création de valeur à long terme pour la société. Si une société présente un risque évident et intrinsèque lié au climat, nous nous attendons à ce que le conseil d'administration adopte une stratégie et la divulgue publiquement. Même si nous ne cherchons pas à prescrire les modalités d'une telle stratégie, nous nous attendons à ce que le conseil d'administration veille à ce qu'elle soit en place.

Pour les sociétés cotées de notre portefeuille, nos Principes et directives de vote par procuration stipulent qu'un conseil d'administration ne peut être considéré comme tenant compte de manière

efficace des intérêts de l'entreprise que si les risques et les occasions liés au climat ont été repérés, quantifiés et intégrés dans sa stratégie, ses activités et ses rapports. Nous avons mis en œuvre notre politique de vote sur les changements climatiques en mars 2021. Selon celle-ci, lorsque l'engagement s'est avéré infructueux, nous avons voté contre le renouvellement du mandat du président du comité responsable de la gestion du changement climatique (ou d'un comité équivalent). Lorsque les attentes ne sont pas satisfaites, nous envisagerons d'appliquer cette pratique de vote à l'ensemble du comité, au président du conseil d'administration et à l'ensemble du conseil d'administration, lorsque nous constaterons une inaction dans ce domaine au cours des prochaines années.

En tant qu'investisseurs actifs, nous continuerons d'évoluer notre politique de vote sur les changements climatiques conformément à nos [Principes relatifs aux changements climatiques](#) et les facteurs qui sous-tendent notre cible de zéro émission nette (reportez-vous à la page 24).



Statistiques sur les votes sur les changements climatiques

Pour l'exercice clos le 30 juin 2023

24

sociétés pour lesquelles nous avons voté contre le renouvellement du mandat du président du comité des risques (ou d'un comité équivalent).

Ceci a entraîné **70** votes contre les administrateurs.

22

sociétés pour lesquelles notre mobilisation a donné lieu à des engagements importants et à des améliorations en matière de divulgation et de pratiques liées aux changements climatiques. Ces engagements et améliorations concernent notamment la désignation d'un comité d'administrateurs ou d'un administrateur responsable de la surveillance des questions liées au climat, l'amélioration des détails du plan de décarbonisation d'une société ou la quantification des répercussions financières des risques et des occasions liés au climat.

26

propositions d'actionnaires liées au climat que nous avons appuyées et qui visaient à obtenir des renseignements plus détaillés sur des sujets comme la responsabilité climatique, la gestion opérationnelle des émissions, la résilience du portefeuille d'actifs et les politiques publiques.

8 des 26

propositions d'actionnaires liées au climat visaient à obtenir des renseignements plus détaillés sur le plan de transition climatique d'une société si des engagements avaient été pris.

Principales statistiques pour la saison de vote par procuration de 2023 (suite)



Statistiques sur les votes sur la rémunération des cadres dirigeants

Il est plus facile de créer de la valeur à long terme pour les actionnaires lorsque les intérêts de la direction sont compatibles avec ceux des actionnaires. Une corrélation claire et appropriée entre la rémunération des cadres dirigeants et le rendement de la société contribue à harmoniser ces intérêts. De ce fait, nous nous attendons à un lien clair entre la rémunération des cadres dirigeants et le rendement de la société qui permet de faire concorder les objectifs de la direction et ceux des actionnaires. Les programmes de rémunération des cadres dirigeants doivent être correctement structurés de manière à mettre l'accent sur la croissance durable et à long terme de la valeur pour les actionnaires. De même, les entreprises doivent présenter de façon transparente l'information sur la rémunération et une justification claire des décisions de rémunération dans les rapports financiers des entreprises. En outre, nous nous attendons à un vote consultatif annuel des actionnaires sur la rémunération des cadres dirigeants.

Statistiques sur les votes sur la rémunération des cadres dirigeants

Pour l'exercice clos le 30 juin 2023

Approbation de la rémunération des cadres dirigeants :

14,3 % CONTRE
(193/1 349)

Approbation de régimes d'octroi d'actions :

38,8 % CONTRE
(33/85)

Fréquence annuelle du vote sur la rémunération :

100 % POUR
(554/554)

Propositions d'actionnaires concernant la rémunération :

21,4 % POUR
(9/42)



Statistiques sur les votes aux conseils d'administration renouvelables par tranches

En 2022, nous avons ajouté une nouvelle politique de vote pour rehausser notre attention à l'égard des conseils d'administration renouvelables par tranches de nos sociétés ouvertes en portefeuille. Dans une structure de conseil d'administration renouvelable par tranches, seul un sous-ensemble d'administrateurs est soumis à l'élection des actionnaires à chaque assemblée générale annuelle. Bien que cette structure puisse offrir une continuité et une stabilité accrues, par exemple dans les années qui suivent immédiatement le premier appel public à l'épargne, les conseils d'administration renouvelables par tranches entravent activement le droit des actionnaires d'obliger des administrateurs précis à rendre des comptes chaque année. Pour cette raison, dans le cas des sociétés ouvertes dotées d'un conseil d'administration renouvelable par tranches, nous envisagerons de voter contre tous les administrateurs soumis à une élection lorsque le vote contre un ou plusieurs administrateurs est justifié en vertu de nos Principes et directives de vote par procuration. Nous nous attendons à ce que les sociétés dotées de conseils d'administration renouvelables par tranches établissent clairement des dispositions de temporisation appropriées définissant le moment où l'élection annuelle des administrateurs commencera, lorsque la base d'actionnaires s'élargira à mesure que la société gagnera en maturité, et que la gouvernance se dotera d'un échéancier raisonnable pour mettre en œuvre des pratiques exemplaires.

Statistiques sur les votes aux conseils d'administration renouvelables par tranches

Pour l'exercice clos le 30 juin 2023

Assemblées des actionnaires au cours desquelles notre politique de vote au sein des conseils d'administration renouvelables par tranches a été appliquée :

216

Votes contre les administrateurs en vertu de la politique de vote au sein des conseils d'administration renouvelables par tranches :

604

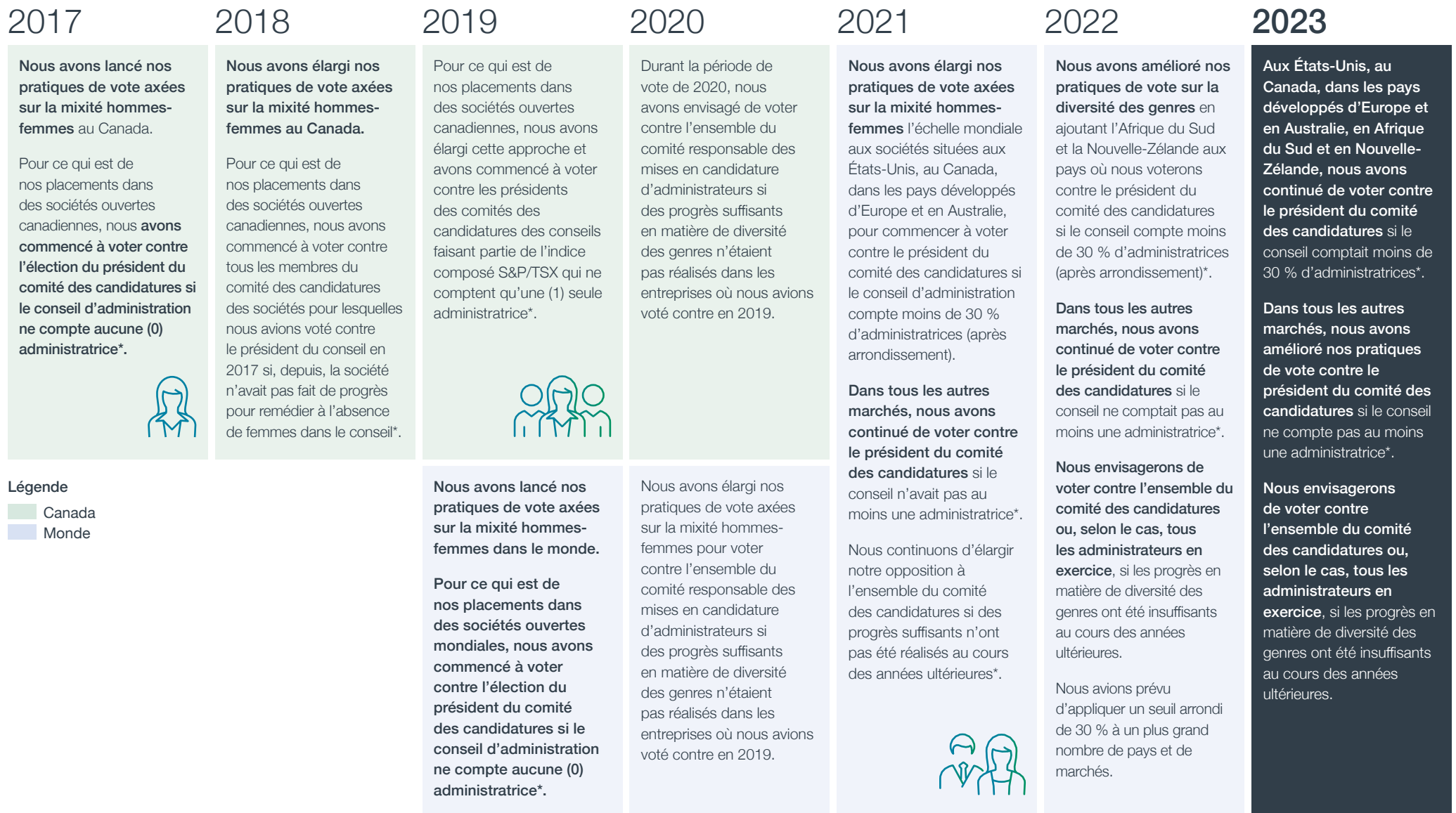
Nous avons appuyé

100 % (15/15)

des propositions de la direction visant à libéraliser le renouvellement du conseil d'administration.

Évolution de nos pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes

Politiques



Légende

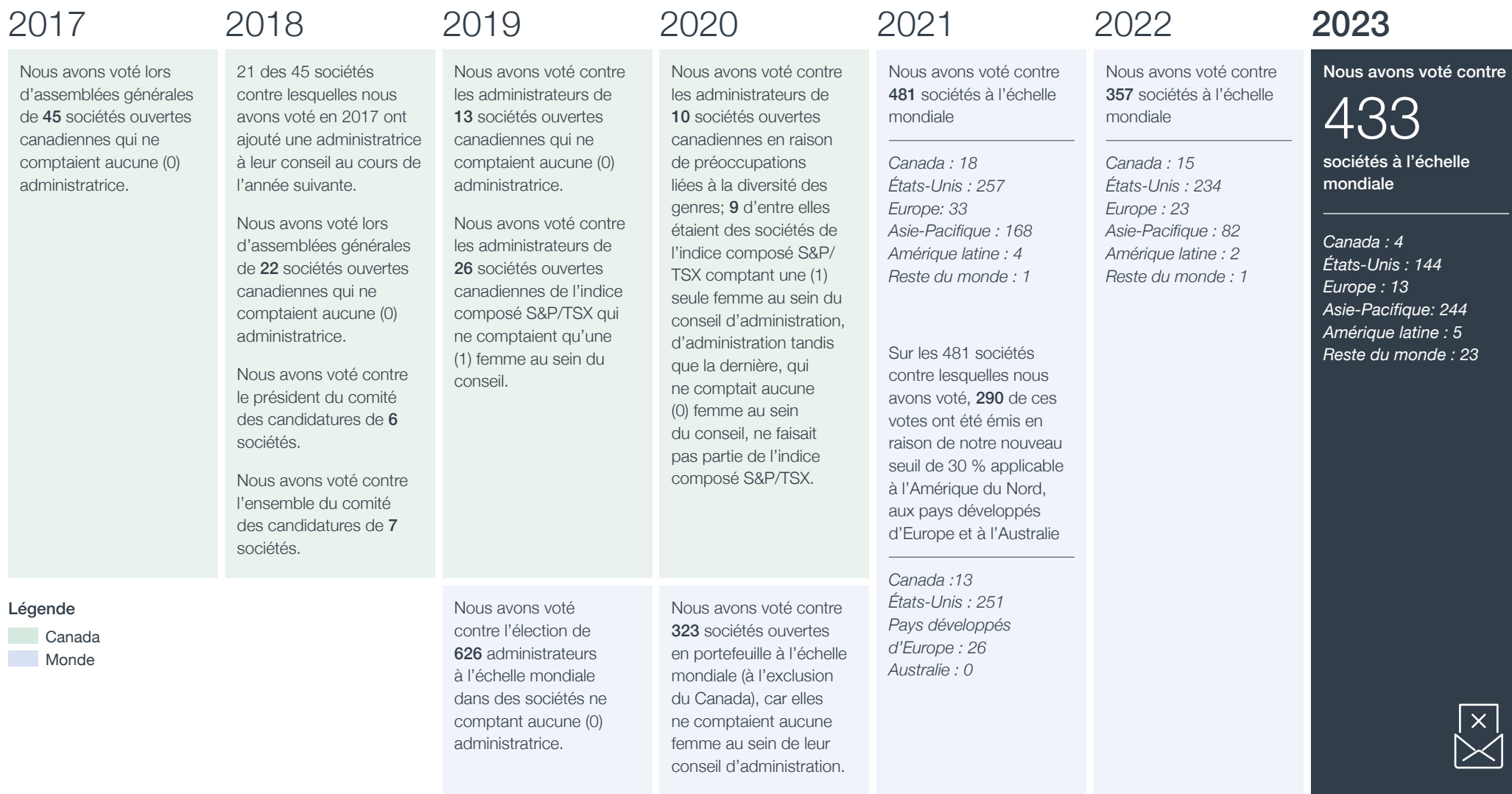
- Canada
- Monde

* À moins qu'il y ait des circonstances atténuantes justifiant une exception.

Évolution de nos pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes

Statistiques

À la clôture de l'exercice, le 30 juin



Légende

- Canada
- Monde



Progression de notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette

Dans le cadre de notre engagement à l'égard d'un portefeuille et d'activités zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) dans toutes les portées d'ici 2050, nous prenons les mesures suivantes³ :



I.

Continuer d'investir et d'exercer notre influence dans la transition de l'économie en tant qu'investisseurs actifs, plutôt qu'au moyen d'un désinvestissement généralisé.



II.

Maintenir la neutralité carbone pour nos activités internes (voyages d'affaires relevant des portées 1, 2 et 3), à partir de l'exercice 2023.



III.

Continuer de faire croître notre portefeuille d'actifs verts et de transition, en les faisant passer de 66 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2022 à au moins 130 milliards de dollars d'ici 2030.



IV.

Poursuivre l'expansion de notre approche de placement axée sur la décarbonisation qui vise à obtenir des rendements intéressants en permettant la réduction des émissions et la transformation des activités dans des secteurs à fortes émissions.

Notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette sera mené conformément à nos [Principes relatifs aux changements climatiques](#). Ces derniers aident à guider nos décisions afin que nous puissions exécuter notre mandat dans un contexte d'intensification des risques et des occasions liés au climat en soutenant la transition de l'économie dans son ensemble vers la durabilité. Notre engagement est fondé sur la base et en fonction de nos attentes, à savoir que la communauté mondiale continue de progresser vers l'atteinte de l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Ces progrès comprennent l'accélération et le respect des engagements pris par les gouvernements, les progrès technologiques, l'atteinte des cibles des entreprises, les changements dans les comportements des consommateurs et des entreprises, et l'élaboration de normes mondiales en matière de communication de l'information et à l'égard des marchés du carbone, qui seront tous nécessaires pour respecter notre engagement.

3. La portée 1 se réfère aux émissions de gaz à effet de serre provenant directement de sources détenues et contrôlées par une société. La portée 2 se réfère aux émissions indirectes provenant de la production de l'énergie achetée. La portée 3 désigne toutes les émissions indirectes (non incluses dans la portée 2) qui se produisent dans la chaîne de valeur de la société, y compris les émissions en amont et en aval.



Permettre une transition économique globale et financer la réduction des émissions

Nous croyons que la seule façon de décarboniser complètement l'économie réelle est de permettre aux participants des marchés financiers de financer la réduction des émissions. Même si nous pouvons choisir de ne pas investir dans des sociétés en particulier, au cas par cas, nous n'effectuerons pas de désinvestissement généralisé qui exclut les placements dans des secteurs entiers de l'économie.

Nous nous concentrons sur la réduction des émissions liées aux activités des sociétés dans lesquelles nous investissons, plutôt que de nous départir des sociétés à fortes émissions et de laisser la réduction ou l'atténuation de leurs émissions à d'autres. Cette approche comprend également l'investissement dans des sociétés qui permettent la transition globale de l'économie en faisant progresser les innovations technologiques visant à réduire les émissions de GES.

Placements en instruments de crédit dans les énergies renouvelables

Parc éolien Dogger Bank

Investissements RPC investit dans les obligations émises par la société Vårgrønn (une coentreprise de la société énergétique mondiale Plenitude (Eni) et de l'entrepreneur et investisseur norvégien du secteur de l'énergie HitecVision), qui détient une participation de 20 % dans le parc éolien Dogger Bank. Situé à plus de 130 km au large de la côte nord-est de l'Angleterre et générant une puissance installée totale de 3,6 GW, le parc éolien Dogger Bank constituera le plus grand parc éolien en mer au monde. Il sera capable d'alimenter jusqu'à six millions de ménages chaque année, soit environ 5 % de la demande d'électricité du Royaume-Uni. Le parc éolien Dogger Bank sera composé de 277 éoliennes Haliade-X de GE dont les pales mesurent 107 mètres de long. Une seule rotation de cette éolienne peut alimenter un ménage britannique pendant deux jours..

DOGGER BANK
WIND FARM



Rio Energy

Au cours de l'exercice 2023, Investissements RPC a co-investi avec Lumina Capital Management dans les obligations émises par la société Rio Energy. Ce promoteur, constructeur et exploitant de projets d'énergie renouvelable se concentre sur les technologies éoliennes et solaires photovoltaïques terrestres au Brésil. Des projets générant une puissance d'environ 1,1 GW sont en cours de mise en œuvre ou d'exploitation commerciale par Rio Energy dans les États de Bahia et de Ceará. Rio Energy a été l'une des premières sociétés brésiliennes à émettre des obligations vertes et à signer le Pacte mondial des Nations Unies.



Technologie visant à réduire les déchets énergétiques et les émissions de carbone

Investissements RPC a investi dans Redaptive en 2022. Redaptive offre aux entreprises clientes des programmes de production d'énergie et d'efficacité énergétique guidés par les données, notamment des améliorations dans les domaines du chauffage, de la ventilation et de la climatisation (CVC), de l'éclairage à DEL, de l'énergie solaire, des véhicules électriques et d'autres services, qui peuvent être déployées à grande échelle ou dans des portefeuilles immobiliers distribués.

Le modèle de base de services énergétiques Redaptive permet aux clients de mettre en œuvre des projets d'efficacité énergétique sans investissement initial, au moyen d'un dispositif hors bilan de remboursement par des paiements réguliers en énergie plus que compensés par les économies de coûts énergétiques. De plus, Redaptive utilise sa plateforme de mesure de données exclusive, Redaptive ONE, pour fournir aux entreprises clientes l'expertise, les ressources et la capacité de gestion nécessaires pour réduire le gaspillage d'énergie, économiser, réduire leurs émissions de carbone et atteindre leurs objectifs en matière de durabilité dans l'ensemble de leurs portefeuilles immobiliers.



REDAPTIVE®

Premier projet de l'Inde à obtenir la certification EDGE Zéro Carbon de la SFI

En 2022, Investissements RPC et Tata Realty and Infrastructure Limited (TRIL), une filiale à 100 % de Tata Sons Private Limited et l'une des plus importantes sociétés de développement immobilier en Inde, dont le portefeuille compte plus de 50 projets dans 15 villes, ont lancé une coentreprise pour développer et détenir des bureaux commerciaux en Inde.

L'un des actifs d'exception de cette coentreprise est le Ramanujan Intellion Park à Chennai (le « Ramanujan »). Il est composé de six immeubles conçus pour une utilisation informatique multi-locative et comprend les appartements luxueux de Taj Wellington Mews avec services. Le Ramanujan est fier d'avoir obtenu la certification LEED Platine de l'Indian Green Building Council (noyau et enveloppe) et a franchi une étape importante en devenant le premier projet en Inde et le neuvième mondial à obtenir la certification EDGE Zéro Carbon de la Société financière internationale. Cette certification reconnaît les efforts déployés par la société pour construire des bâtiments commerciaux écologiques au moins 40 % plus écoénergétiques que les immeubles conventionnels et principalement alimentés par des énergies renouvelables. En plus du bâtiment, le complexe du Ramanujan comprend de grands espaces verts extérieurs où sont installés des aménagements sportifs de loisirs. Ces espaces verts sont principalement arrosés avec de l'eau recyclée provenant d'usines de traitement des eaux, et le système d'arrosage est alimenté par des énergies renouvelables, ce qui témoigne de l'engagement du projet envers la durabilité. De plus, l'équipe de direction du Ramanujan s'attache à mettre en œuvre des pratiques durables dans divers domaines, y compris les mesures de gestion de l'eau et des déchets, d'atténuation des risques d'inondation et de gestion de la qualité de l'air. Le Ramanujan se targue par ailleurs d'être accessible et axé sur la mobilité.



RAMANUJAN
Intellion
PARK

Technologies de stockage de l'énergie

Les secteurs du stockage d'énergie et des technologies de recyclage de batteries regorgent de nouvelles occasions et s'inscrivent dans la mégatendance mondiale de l'économie circulaire. En 2022, nous avons investi dans Form Energy et, en 2023, nous avons augmenté notre placement dans Redwood Materials.

Form Energy est une société américaine spécialisée dans les technologies et la fabrication qui est en train de mettre au point et de commercialiser un système rentable de stockage d'énergie dans des batteries fer-air d'une autonomie de plusieurs jours. Ces batteries d'une autonomie de plusieurs jours pourraient aider les réseaux électriques mondiaux à fonctionner avec de l'énergie fiable et entièrement renouvelable tout au long de l'année.



Selon BloombergNEF et Benchmark Minerals, la demande mondiale de batteries devrait augmenter à un taux annuel composé de 30 % d'ici 2030. La société Redwood Materials, établie au Nevada, cherche à rendre les batteries de véhicules électriques durables et abordables en augmentant l'offre de matériaux nécessaires à la fabrication des batteries et en réduisant les coûts et l'impact environnemental de celles-ci. Pour ce faire, elle crée une chaîne d'approvisionnement intérieure en circuit fermé pour les batteries au lithium-ion comprenant les étapes de collecte, recyclage, raffinage et reconditionnement de matériaux durables pour la fabrication de batteries. La technologie de Redwood consiste à transformer les matières premières (batteries usagées et déchets générés par la production de batteries) en métaux bruts, en matières actives cathodiques et en feuilles de cuivre. En moyenne, Redwood récupère 95 % d'éléments de batteries essentiels et fournit des matières premières aux fabricants américains de batteries.



Économie circulaire :

Selon le Circularity Gap Report 2023, les estimations établissent que l'économie mondiale est circulaire à seulement 7 %, en partie en raison de la surutilisation des matériaux, du faible taux de réutilisation des produits, de la production inutile de déchets et du faible taux de recyclage. Toutefois, de nombreux facteurs moteurs contribuent à la transition vers une économie plus circulaire, notamment des considérations liées aux politiques et à la réglementation, à la chaîne de valeur et aux pressions sur les coûts, ainsi que des progrès technologiques menant à de nouveaux modèles d'affaires circulaires. L'économie circulaire émerge comme mégatendance et vise à prolonger la durée de vie des matériaux grâce à des utilisations plus efficaces, à des produits réutilisables, et à un système de tri et de recyclage de grande qualité.





II. Émissions liées aux activités

Dans le cadre de notre engagement envers la réalisation de l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050, nous divulguons nos émissions relevant des portées 1, 2 et 3 (voyages d'affaires).

Répartition totale des émissions de GES liées aux activités par portée

Source des émissions	Émissions de GES totales (tonnes d'éq. CO ₂)			
	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
Portée 1	1 100	1 282	1 037	1 129
Portée 2 (selon l'emplacement)	1 258	1 033	1 069	1 149
Portée 3 (voyages d'affaires seulement)	11 168	1 798	197	16 045
Total des émissions de GES	13 526	4 113	2 303	18 323

Nos émissions opérationnelles de GES sont fondées sur le GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard. Les émissions de portées 1 et 2 concernent nos bureaux pour lesquels nous avons un contrôle opérationnel. Les émissions de portée 3 comprennent uniquement les déplacements d'affaires des employés. Nous accordons la priorité à la divulgation des émissions opérationnelles en fonction de l'importance et de la disponibilité de données de grande qualité.

Nous avons adopté une méthodologie améliorée pour mesurer les émissions provenant des déplacements aériens en incluant des variables propres au vol, comme le type d'aéronef, le ratio de fret et le facteur de charge. Nous avons recalculé les données publiées pour la portée 3 (voyages d'affaires) en appliquant cette nouvelle méthodologie. Si différentes méthodologies sont utilisées, l'information sur les émissions peut ne pas être comparable avec celle d'autres organisations.

Nous sommes d'avis que les méthodologies de mesure des émissions se normaliseront davantage et que de plus en plus de données seront disponibles. En raison de ces améliorations futures potentielles, les niveaux d'émissions historiques devront peut-être être recalculés afin d'améliorer leur comparabilité et leur exactitude.

Nous avons atteint la neutralité carbone pour ces sources d'émissions pour l'exercice 2023. Nous avons appliqué notre cadre d'évaluation de la capacité de réduction pour étayer nos plans de décarbonisation des activités. Notre approche consiste à saisir les occasions de décarbonisation tout en continuant de remplir notre mandat, les crédits carbone étant utilisés uniquement pour compenser les émissions restantes. Conformément à cette approche, nous surveillerons et gérerons les émissions associées à nos déplacements aériens et à l'empreinte de nos bureaux, en tirant les leçons des modèles de travail hybrides adoptés pendant la pandémie de COVID-19.

Nous avons acquis 13 526 crédits carbone grâce au projet de séquestration de carbone de la forêt Darkwoods à un prix raisonnable. Ces crédits compensent les émissions non réduites issues de nos activités relevant des portées 1, 2 et 3 (voyages d'affaires) au cours de l'exercice 2023. Ce projet est une initiative de Conservation de la nature Canada (CNC) et a été validé et vérifié conformément au programme Verified Carbon Standard (VCS), aux Standards Climat, Communauté et Biodiversité (CCB) et à la Norme d'impact vérifiée sur le développement durable (SD VISta). Darkwoods est un projet d'amélioration de la gestion du carbone forestier. Il permet de réduire les émissions nettes de GES en évitant l'exploitation forestière conventionnelle, et permet de séquestrer du carbone grâce à la préservation de biomasse forestière supplémentaire et de forêts plus anciennes. La finance du carbone assure la protection continue de la région.





Actifs verts et de transition

Cette année, au 31 mars 2023, notre investissement dans des actifs verts et de transition a augmenté pour atteindre 79 milliards de dollars, ce qui nous rapproche de notre objectif, à savoir investir au moins 130 milliards de dollars d'ici 2030. Selon nos prévisions, nos progrès sur 12 mois ne seront pas linéaires, mais nous savons que nous sommes capables d'atteindre notre objectif. L'augmentation de la valeur de ces placements depuis l'année dernière est attribuable à une combinaison de plusieurs facteurs : nouveaux investissements dans des actifs verts et de transition, actifs existants devenus admissibles à la classification en tant qu'actifs verts et de transition en raison de mesures prises, par exemple la certification octroyée par l'initiative Science Based Targets (SBTi), et augmentation des valorisations boursières des actifs admissibles.

► Pour en savoir plus sur ce que nous entendons par « actifs verts » et « actifs de transition », reportez-vous aux [page 42](#).

Nous utilisons des méthodes de classification et des données de tiers reconnues, comme les cibles en matière de revenus verts et de décarbonisation, issues de documents accessibles au public, pour évaluer si les actifs de notre portefeuille public sont des actifs verts ou des actifs de transition. Dans le cas des actifs du marché privé et du marché public, pour lesquels les renseignements divulgués au public ne sont pas suffisants, nous cherchons à obtenir suffisamment d'information pour déterminer la classification appropriée conformément à nos définitions des actifs verts et des actifs de transition, comme indiqué aux [page 42](#).

Exemples d'actifs verts et d'actifs de transition

RBC WaterPark Place et Octopus Energy sont des actifs verts de notre portefeuille, tandis qu'E.ON est un actif de transition.



RBC WaterPark Place, siège social national des activités bancaires canadiennes de RBC, a été la première tour de bureaux de Toronto (Canada) à avoir obtenu la certification LEED Platine (noyau et enveloppe). Investissements RPC est propriétaire de l'immeuble par le biais d'une coentreprise avec Oxford Properties, la division immobilière du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS). RBC WaterPark Place a obtenu la certification LEED Platine pour l'exploitation et l'entretien des bâtiments existants, la cote santé-sécurité WELL pour l'exploitation des installations et la certification Fitwell v.2.0 pour les bâtiments entiers multilocataires. De plus, le bâtiment est certifié par la Fondation Rick Hansen, qui œuvre pour améliorer l'accessibilité de l'environnement bâti au Canada.



Octopus Energy est une société mondiale énergétique et technologique dont le siège social est situé au Royaume-Uni. Octopus Energy exploite plusieurs entreprises dans 15 pays répartis sur quatre continents. Par l'entremise de sa plateforme de technologies énergétiques, Kraken, Octopus compte 32 millions de clients et est l'investisseur le plus important dans le secteur des énergies renouvelables en Europe.



E.ON est l'un des principaux propriétaires européens de réseaux et d'infrastructures énergétiques, dont le siège social est situé à Essen, en Allemagne. E.ON exploite des réseaux réglementés de distribution d'électricité et de gaz en Allemagne, en Suède ainsi qu'en Europe centrale et orientale, et exerce des activités liées à des solutions énergétiques axées sur les infrastructures et le secteur de détail en Europe. Cette société emploie environ 72 000 personnes qui conçoivent et vendent des produits et des solutions pour des clients privés, commerciaux et industriels.

Obligations vertes

Investissements RPC a été la première caisse de retraite au monde à émettre une obligation verte, et nos activités dans ce secteur continuent de se développer. Nous utilisons les obligations vertes pour fournir des fonds supplémentaires à des placements intéressants à long terme dans des actifs verts. Pour en savoir plus sur l'admissibilité d'un projet à une obligation verte, consultez notre cadre de référence pour les obligations vertes de 2022. Ce cadre précise le traitement du produit net temporairement non affecté en théorie et développe les processus d'Investissements RPC à des fins de transparence, de communication de l'information et de vérification.

Ce cadre a été classé vert foncé (cote plus élevée possible) par le Centre de recherche international sur l'environnement et le climat (CICERO), chef de file en contre-expertises sur la qualification de créances en obligations vertes. Pour en savoir plus sur les critères d'admissibilité, consultez notre [cadre de référence pour les obligations vertes de 2022](#) et la section [Obligations vertes de notre site Web](#) pour plus de détails sur l'affectation du produit et son incidence.



IV.

Approche de placement axée sur la décarbonisation

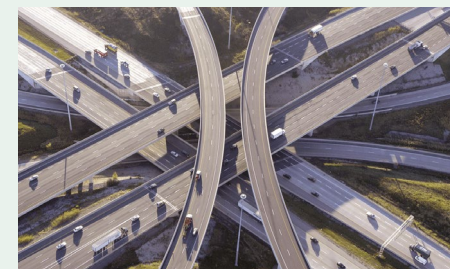
En 2023, nous avons appliqué notre approche de placement axée sur la décarbonisation à plus de 10 actifs existants et nouveaux dans les secteurs de l'immobilier, des infrastructures, de l'agriculture, de l'énergie et du tourisme. Ces initiatives ont contribué à élaborer des plans de transition qui augmentent la valeur, ainsi qu'à dégager des apprentissages essentiels pour élargir l'approche à l'échelle du portefeuille. Nous pouvons ainsi utiliser ces apprentissages pour repérer des programmes potentiels et des thèmes d'investissement dans des actifs semblables. Par exemple, notre expérience et notre connaissance des leviers de décarbonisation applicables à l'environnement bâti font de nous un partenaire de placement plus efficace pour l'un de nos plus récents placements, Redaptive (reportez-vous à la page 26 pour plus de détails sur Redaptive), et particulièrement bien placé pour saisir les occasions de transition.

407 ETR

407 ETR est une entreprise exploitant une route à péage en Ontario, au Canada. Nous avons établi un partenariat avec 407 ETR dans le cadre de notre approche de placement axée sur la décarbonisation afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) au fil du temps. L'étape suivante consistait à établir une feuille de route ambitieuse, mais réalisable.

407 ETR a été sélectionnée pour faire partie des premiers essais de placements dans le cadre de notre approche de placement axée sur la décarbonisation, en raison de l'applicabilité potentielle des apprentissages que nous pourrions tirer de ce placement au portefeuille de routes à péage d'Investissements RPC dans son ensemble. L'un des principaux objectifs de cet essai est d'élaborer un manuel de décarbonisation des routes à péage qui servira de ressource pour les autres routes à péage en portefeuille.

L'évaluation a montré que des réductions importantes à court terme des émissions des portées 1 et 2 d'ici 2030 (conformément à la cible de réduction des GES de 407 ETR) étaient possibles grâce à trois leviers : 1) poursuivre le remplacement de certaines catégories de véhicules du parc de 407 ETR par des véhicules électriques; 2) mener à bien un programme d'amélioration de l'éclairage écoénergétique; et 3) ajouter des sources renouvelables à l'approvisionnement en électricité de 407 ETR. L'évaluation a permis de classer les émissions en amont et en aval dans la portée 3, d'identifier les contributeurs importants et de repérer les occasions de créer une feuille de route pour les actions futures de 407 ETR. L'évaluation ascendante globale a validé l'approche actuelle de 407 ETR, a contribué à déterminer où des mesures rentables peuvent être prises immédiatement pour atteindre des cibles à court terme et nous a permis de surveiller d'autres options de décarbonisation qui contribueront à étayer des décisions ultérieures.



Ce projet collaboratif multifonctionnel a permis d'élaborer une feuille de route pour la réduction des émissions de GES provenant de notre parc de véhicules, de nos bâtiments et de l'autoroute, et a mis en lumière plusieurs domaines d'amélioration : passage aux véhicules électriques, consommation de carburant, solutions énergétiques alternatives et d'autres options comme les certificats verts. Cette feuille de route pour la réduction des émissions de GES est la première étape importante de notre parcours de décarbonisation qui nous permettra d'atteindre notre objectif de réduction des émissions d'ici 2030. »



George Lovell, MSc, EP, CRSP
Directeur, Santé, sécurité, environnement et bien-être, 407 ETR

Ports America Group

Ports America Group (PAG) est le plus important exploitant de terminaux maritimes en Amérique du Nord et exerce des activités dans 70 emplacements et 33 ports aux États-Unis. Cette société offre une vaste gamme de services de chaîne d'approvisionnement, y compris en ce qui a trait aux conteneurs, aux automobiles, au matériel roulant, aux marchandises diverses, aux navires militaires et de croisière.

Nous avons conclu un partenariat avec PAG pour mettre à l'essai [notre approche de placement axée sur la décarbonisation](#). Il s'agissait notamment de déterminer les émissions de base du Port Newark Container Terminal dans le New Jersey et du port de Baltimore dans le Maryland, deux des ports cruciaux de PAG. Grâce à [notre cadre d'évaluation de la capacité de réduction](#) et à l'évaluation des parcours de décarbonisation, les données de ces deux sites serviront de référence pour toutes les activités de PAG. Une analyse ascendante détaillée a été effectuée pour évaluer les diverses options de réduction des émissions pour l'équipement de manutention du fret, les quais et d'autres activités opérationnelles dans les terminaux maritimes. Cet exercice a permis d'identifier plusieurs solutions économiques pour réduire les émissions relevant des portées 1 et 2 et de mettre en lumière des décisions stratégiques clés pour PAG sur ses émissions relevant de la portée 3.

L'[approche des placements axée sur la décarbonisation](#) est utilisée pour aider les hauts dirigeants de PAG à définir leur ambition climatique et les meilleurs parcours de décarbonisation pour l'atteindre.



Merlin Entertainments

Merlin Entertainments (Merlin) est le plus important exploitant d'attractions touristiques d'Europe et le deuxième mondial. La société exploite 140 attractions, 24 hôtels et six villages de vacances dans 24 pays répartis sur quatre continents. Elle possède un portefeuille unique de marques de renom et d'actifs emblématiques, comme LEGOLAND, SEALIFE et Madame Tussauds.

Nous nous sommes associés à Merlin pour mettre à l'essai [notre méthode de placement axée sur la décarbonisation](#). La solide collaboration entre Investissements RPC et l'équipe de direction de Merlin est soutenue par la conviction commune selon laquelle la décarbonisation peut stimuler la création de valeur, car elle procure un avantage concurrentiel important qui attire les clients et car l'investissement dans des solutions rentables positionne mieux la société sur une base absolue et par rapport à ses pairs.

Cette initiative avait entre autres pour objectif de bien comprendre les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES) relevant des portées 1 et 2 et les cycles de vie de remplacement des équipements de Merlin, ainsi que l'évaluation des options de décarbonisation au moyen de [notre cadre d'évaluation de la capacité de réduction](#). Ce cadre a permis à l'équipe de direction d'envisager avec davantage de confiance les solutions de réduction rentables potentielles. Ces solutions comprennent des options sur site et hors site pour s'approvisionner en énergie renouvelable, l'installation d'un éclairage plus économique et d'autres mesures d'efficacité, comme les entraînements à vitesse variable et le remplacement des pompes. L'évaluation ascendante est utilisée pour aider les dirigeants de Merlin à définir l'ambition climatique de la société et à fixer un point de départ pour tracer le parcours de décarbonisation.



Contribuer à la normalisation des informations et des données liées à la durabilité

Il est important pour les investisseurs que les données et les informations communiquées soient cohérentes et normalisées à l'échelle mondiale afin qu'ils puissent évaluer les répercussions potentielles des enjeux liés à la durabilité sur la performance d'une société et soutenir la transition de l'ensemble de l'économie vers la neutralité carbone. Dans cette optique, nous contribuons activement à l'élaboration de normes mondiales pour la communication de l'information ainsi qu'à l'élaboration de données de grande qualité qui contribuent à la détermination des prix et à la formation de capital, ainsi qu'à l'efficacité des marchés financiers.

Les sociétés et les investisseurs sont confrontés à une abondance de cadres de présentation de données sur la durabilité des entreprises. Le fait que les champs d'application et les objectifs ne soient pas cohérents a créé un environnement inefficace pour les émetteurs, et a produit des données incomplètes et impossibles à comparer pour les conseils d'administration et les investisseurs qui cherchent des renseignements utiles pour leur prise de décision.

Investissements RPC accueille favorablement les normes d'information IFRS S1 et IFRS S2 de l'International Sustainability Standards Board (ISSB). Entrées en vigueur en juin 2023, ces nouvelles normes sont sûres, applicables et conçues pour obtenir de l'information utile pour la prise de décision relative aux états financiers. En consolidant et en s'appuyant sur les ressources d'autres initiatives axées sur les investisseurs, telles que SASB, International Integrated Reporting Council (IIRC), Climate Disclosure

Standards Board (CDSB) et le GIFCC, l'ISSB peut remédier à la fragmentation et obtenir le soutien international pour la mise en place d'une base de référence mondiale d'informations sur la durabilité. Bien que nous sachions que ces normes doivent encore être adoptées au niveau des juridictions et qu'ensuite, les émetteurs devront communiquer les données et leurs auditeurs les vérifier, nous sommes motivés par l'étape importante que constitue la mise en place d'une base de référence mondiale pour la communication de l'information liée à la durabilité. Notre chef du développement durable est président du [Groupe consultatif des investisseurs de l'ISSB](#).

Nous continuons de préconiser l'amélioration de la communication de l'information relative à la durabilité, en nous concentrant sur la codification, à l'échelle du secteur, des facteurs importants de création de valeur et d'atténuation des risques sur lesquels les émetteurs doivent communiquer. Notre chef du développement durable est membre du Delivery Group du Transition Plan Taskforce du Royaume-Uni. Un de nos professionnels d'investissement durable chevronnés est coprésident de l'[ESG Data Convergence Initiative](#). Le 28 juin 2023, accompagnés des chefs de la direction de onze des principaux gestionnaires de placements des régimes de pension du Canada, nous avons demandé aux sociétés axées sur la valeur à long terme d'adopter le cadre de divulgation de l'information de l'ISSB. Selon nous, l'adoption généralisée de cette nouvelle base de référence mondiale incitera les entreprises à examiner et à gérer plus étroitement les activités qui ont une incidence de plus en plus importante sur [la création de valeur à long terme](#). Nous avons également contribué aux efforts mondiaux visant à améliorer la communication de l'information

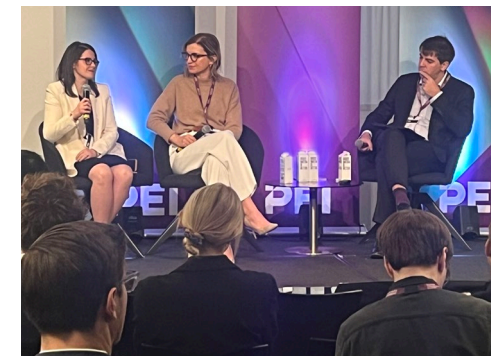
liée à la durabilité en participant aux récentes consultations menées par Le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe (l'EFRAG) au sujet de la communication de l'information sur la durabilité en Europe, et au protocole sur les GES.

Notre [cadre d'évaluation de la capacité de réduction](#) est une initiative importante pour améliorer la communication de l'information. Alors que nous nous rapprochons de 2050, les conseils d'administration et les investisseurs doivent avoir davantage confiance en l'engagement d'une société à réduire ses émissions de GES et en sa capacité à réussir sa transition vers une économie sobre en carbone. Investissements RPC a élaboré et peaufiné le cadre d'évaluation de la capacité de réduction à cette fin. Au cours de l'exercice 2023, nous avons non seulement utilisé le cadre d'évaluation de la capacité de réduction pour étayer les plans de décarbonisation de nos propres activités, mais nous l'avons aussi utilisé pour repérer et quantifier les occasions de réduction des émissions pour certaines sociétés de notre portefeuille.

► Reportez-vous aux [pages 30 à 31](#) pour plus de détails sur notre approche de placement axée sur la décarbonisation.







Richard Manley, chef de la durabilité et président du Groupe consultatif des investisseurs de l'ISSB, lors du lancement des normes d'information IFRS S1 et IFRS S2 de l'ISSB à New York.



Samantha Hill, Équipe de direction mondiale – Directrice générale et coprésidente de l'EDCI, s'exprimant lors d'une table ronde de l'EDCI au Forum sur l'investissement responsable de 2023 à New York.

Partenariats et collaborations

Selon nous, les partenariats et les collaborations nous rendent plus efficaces et efficaces, tout comme l'ensemble de l'écosystème de placement. Nos efforts de collaboration liés au développement durable comprennent ceux visant à améliorer la transparence et les normes, la recherche, la participation aux consultations des organismes de réglementation, la promotion des pratiques de gouvernance et d'une pensée à long terme dans le milieu des placements et des affaires.

				
Membre fondateur	Membre	Signataire	Membre	Partisan Mondial
				
Signataire – Marchés financiers	Membre fondateur, coprésident et Membre du comité directeur	Cofondateur	Membre	Membre
				
Président du Groupe consultatif des investisseurs ⁴	Membre et membre du comité consultatif de recherche	Membre	Signataire fondateur	Membre
				
Membre du Forum	Membre du Delivery Group			

4. À la suite de la publication des premières normes de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) – IFRS S1 et IFRS S2 – en juin 2023, le Conseil de stabilité financière a annoncé que les travaux de son Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) étaient terminés et qu'il transférerait à la Fondation IFRS la responsabilité du suivi des progrès en matière d'information relative au climat des entreprises. Les normes IFRS S1 et IFRS S2 intègrent les recommandations du GIFCC.

Notre organisation

Investir dans notre personnel et dans notre culture axée sur les objectifs

35



Investir dans notre personnel et dans notre culture axée sur les objectifs

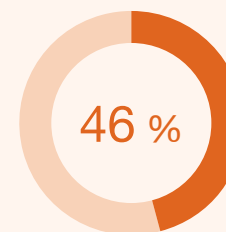
Notre équipe mondiale de plus de 2 000 employés est motivée pour exécuter notre mandat et contribuer à la stabilité et à la pérennité financière du Régime de pensions du Canada. Ce mandat public favorise un rendement élevé, attire les meilleurs talents et relie les employés de l'ensemble des bureaux à l'échelle mondiale.

Notre style de travail évolue, combinant les avantages du travail sur site et du travail à distance. En plus d'autres changements systémiques, comme les journées collectives (déconnectées) à l'échelle de l'entreprise, nous avons adopté un cadre hybride souple qui offre aux collaborateurs la flexibilité de travailler de la façon qui répond à leurs besoins individuels tout en passant chaque semaine plus de temps avec leurs collègues au bureau

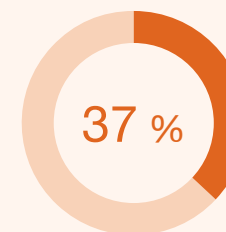
qu'à la maison. Nous avons également maintenu et continuerons d'accroître les ressources, les outils et les programmes qui favorisent la santé mentale de nos collaborateurs, y compris des prestations améliorées, des séances d'information avec des professionnels de la santé et des spécialistes du bien-être, ainsi que des programmes destinés aux employés qui mettent l'accent sur la santé, le bien-être et la connexion.



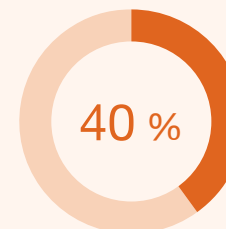
Représentation des femmes (au 31 mars 2023)



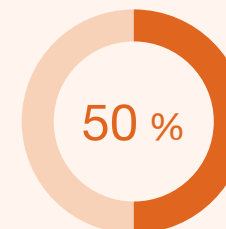
de notre
main-d'œuvre mondiale



de nos professionnels
des placements



de notre équipe
de direction



de notre conseil
d'administration

Inclusivité

Au 31 mars 2023, près de 90 % de nos collaborateurs à l'échelle mondiale se sentaient respectés, valorisés et soutenus par leurs collègues pour leurs qualités individuelles. Près de 70 % de nos collaborateurs se sentent encouragés à dénoncer les préjugés dont ils sont témoins et 75 % estiment que leur équipe travaille activement à réduire les préjugés dans leurs groupes et leurs décisions.

Recrutement sur les campus

En novembre 2022, nous avons organisé notre neuvième conférence annuelle sur le leadership des femmes, un programme qui s'étend sur plusieurs années et qui vise à attirer, former et maintenir en poste des femmes. Cinquante-deux étudiants de programmes et d'écoles en Amérique du Nord ont participé à des séances interactives avec des collaborateurs de l'ensemble de l'organisation dans le but de mieux comprendre les portefeuilles de placement gérés par Investissements RPC ainsi que les différents cheminements de carrière offerts. De plus, notre équipe de recrutement sur les campus a également augmenté sa mobilisation auprès des universités et des associations étudiantes comptant des populations plus diversifiées pour soutenir nos efforts de recrutement.

Formation et perfectionnement

Au cours de l'exercice 2023, nous avons donné plus de 250 cours de perfectionnement internes auxquels plus de 4 400 participants ont participé.

Objectifs stratégiques en matière de talents	Exercice 2022	Exercice 2023	Cible pour l'exercice 2025
Nouvelles employées embauchées	38 %	52 %	50 %
Professionnelles chevronnées en placements	22 %	23 %	30 %
Collaborateurs LGBTQ+	3,4 %	4,1 %	5 %
Minorités occupant des postes de direction	27 %	27 %	28 %

Nous bâtissons un milieu de travail inclusif où l'ensemble des collaborateurs se sentent soutenus, respectés et valorisés pour leurs qualités individuelles et pour leurs contributions uniques. Ce faisant, nous nous assurons que chacun a la possibilité de réaliser son plein potentiel. Notre Conseil de direction sur l'inclusion et la diversité est composé des directeurs de chaque service et contribue à l'exécution de notre stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). De plus, nous avons mis en place des conseils régionaux chargés des questions d'EDI et un Conseil consultatif et d'action sur la diversité et l'inclusion composé des directeurs de nos groupes-ressources d'employés. Nos groupes-ressources d'employés sont engagés dans la mise en œuvre des changements au sein de notre culture au moyen de divers programmes et activités. Les groupes-ressources sont parrainés par des membres de l'équipe de la haute direction et encadrés par des membres sélectionnés de l'équipe

de direction mondiale. Ils contribuent à améliorer la compréhension et à orienter des programmes sur des sujets allant des différences culturelles au développement durable, en passant par l'équité entre les genres et l'inclusion de la communauté LGBTQ+. La participation à ces équipes à l'échelle mondiale est vigoureuse et croissante. Les groupes établis comptent plus de 900 collaborateurs dans le monde, membres associés inclus. Vous trouverez de plus amples renseignements sur notre engagement à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion sur notre [site Web](#).

Nos groupes-ressources d'employés

AsiaConnect	Favorise le développement et les liens entre collègues qui s'identifient à la diaspora asiatique au sein de l'organisme ou qui y sont associés.
GoGreen	Cherche à sensibiliser les employés pour améliorer l'efficacité environnementale collective et réduire l'empreinte écologique interne d'Investissements RPC.
MindMatters	Fait la promotion de la santé mentale et d'un milieu de travail sain sur le plan psychologique pour les employés.
Mosaic	S'emploie à promouvoir la riche diversité culturelle d'Investissements RPC.
Out	Contribue à créer une culture diversifiée et inclusive par la sensibilisation et la mobilisation à l'égard de la communauté LGBTQ+.
RISE	Appuie le recrutement, le perfectionnement et le maintien en poste d'étudiants et de professionnels noirs en favorisant la sensibilisation, l'alliance et la communauté.
WIN (Initiative féminine)	Vise à améliorer la culture organisationnelle en attirant, en formant et en maintenant en poste des professionnelles performantes.

Au cours de l'exercice 2023, nous avons organisé plusieurs activités axées sur l'équité, la diversité et l'inclusion : nous avons commandité la journée d'observation en situation de travail de Women in Capital Markets destinée à des étudiantes de 12^e année afin de leur donner un aperçu du travail dans le secteur des services financiers, nous avons tenu un événement à l'occasion du mois de l'histoire des Noirs en collaboration avec d'autres caisses de retraite canadiennes et nous avons mis à l'essai un atelier sur les différences entre les sexes conçu pour présenter les principes fondamentaux de l'alliance, fondé sur la recherche et les meilleures pratiques organisationnelles.

Communication de l'information liée aux changements climatiques

Production de rapports conformément aux recommandations du
Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements
climatiques (GIFCC) pour l'exercice 2023



Production de rapports conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) pour l'exercice 2023

Ces renseignements ont déjà été communiqués dans notre rapport annuel 2023.

En 2017, le GIFCC a publié un certain nombre de recommandations pour la communication d'information financière sur les changements climatiques visant à aider les investisseurs et les autres parties des milieux financiers à mieux comprendre et évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques. Ces recommandations pour la communication d'information s'articulent autour de quatre thèmes qui couvrent les éléments de base du fonctionnement des organisations : la gouvernance, la stratégie, la gestion du risque, et les mesures et les cibles. Ces thèmes sont voués à se recouper et à se façonner mutuellement.

Investissements RPC est l'un des membres fondateurs du GIFCC et a pleinement adopté ses recommandations au cours de l'exercice 2021. Nous croyons que notre soutien aux recommandations du GIFCC contribuera à améliorer la divulgation à l'échelle mondiale des risques et des occasions liés aux changements climatiques.

Le 6 juillet 2023, le Conseil de stabilité financière (CSF) a annoncé qu'il supprimerait le GIFCC après la publication du rapport de situation annuel du GIFCC en septembre 2023. Le lancement des normes d'information sur la durabilité de l'International Sustainability Standards Board, qui sont fondées sur les recommandations du GIFCC du CSF, peut être considéré comme l'aboutissement du travail du GIFCC.

Nous décrivons ci-dessous la façon dont nous avons intégré les recommandations du GIFCC dans notre stratégie de placement, la façon dont nous gérons le risque et dirigeons la caisse, ainsi que les cibles et les mesures associées à notre stratégie de placement à zéro émission nette.

Gouvernance

Notre gouvernance et notre gestion des risques et des occasions liés au climat au niveau de la direction et du conseil d'administration témoignent de notre conviction selon laquelle les changements climatiques constituent l'une des considérations de placement les plus difficiles et complexes de notre époque. Ces derniers pourraient avoir une incidence importante sur nos placements, nos activités et notre capacité à exécuter notre mandat. Par conséquent, les considérations liées au climat sont directement intégrées dans notre façon d'investir et de gérer le risque.

Comité de la stratégie et du risque de placement

Le comité de la stratégie et du risque de placement est composé du chef des placements, du chef de la gestion des risques et de l'avocat-conseil; la présidence est assurée par le président et chef de la direction. Le nombre de membres du comité augmente pour inclure l'ensemble de l'équipe de la haute direction pour certaines questions qui nécessitent des perspectives plus larges. La composition du comité s'étend également au chef du développement durable chaque fois que sont abordées des questions ou des décisions liées au développement durable. Le comité de la stratégie et du risque de placement et ses sous-comités sont responsables d'un ensemble choisi d'approbations. Ces derniers fournissent des conseils et des recommandations aux dirigeants et aux comités responsables afin de s'assurer que des points de vue divers sont pris en compte dans les processus décisionnels.

Le comité est chargé de superviser le portefeuille et les questions liées au risque, y compris la stratégie, la conception, la gestion et la gouvernance des portefeuilles de placement. Entre autres choses, il supervise notre norme sur le risque lié aux changements climatiques. Le comité de la stratégie et du risque de placement fournit également des conseils sur la conception de notre programme de gestion de la réputation et de notre approche de gestion des autres facteurs généraux, comme les enjeux liés à la durabilité.

Le comité de la stratégie et du risque de placement reçoit le soutien ciblé suivant de ses sous-comités :

- Le **comité de mise en œuvre des portefeuilles** appuie le comité de la stratégie et du risque de placement dans la supervision des responsabilités liées aux placements. Présidé par le chef des placements, ce sous-comité surveille les aspects clés de la mise en œuvre des portefeuilles. Il examine un éventail de questions stratégiques en matière de placement et de risque dans le cadre de son examen des nouveaux placements, des dispositions et des transactions subséquentes aux fins d'approbation. Ce comité évalue également si des placements précis cadrent avec le mandat de la stratégie active correspondante et formule des conseils sur certaines questions concernant les placements, y compris leurs stratégies, leurs mandats et des considérations relatives à la durabilité, ainsi que des examens du service.
- Le **comité des stratégies de portefeuilles** apporte son appui au comité de la stratégie et du risque de placement pour la supervision de la conception, la mise en œuvre et la gestion des portefeuilles de placement. Présidé par le chef des placements, le comité des stratégies

de portefeuilles formule des conseils sur des questions comme la limite de risque climatique et la norme de risque liée à la durabilité.

- Le **comité du risque de placement** appuie le comité de la stratégie et du risque de placement dans sa surveillance des risques liés au marché, au crédit, à la liquidité et à l'effet de levier. Présidé par le chef de la gestion des risques, le comité du risque de placement guide le conseil et l'équipe de direction sur des questions à l'égard de la limite de risque climatique et des limites du risque lié au crédit, à la liquidité et à l'effet de levier. Il joue également un rôle actif dans le suivi de l'exposition à ces risques.
- Le **comité de gestion des risques opérationnels et juridiques** appuie le comité de la stratégie et du risque de placement dans sa surveillance des risques opérationnels, juridiques et réglementaires. Présidé par l'avocat-conseil, le comité de gestion des risques opérationnels et juridiques donne des conseils sur des questions pouvant porter par exemple sur la norme de tolérance au risque hors placements et les émissions d'exploitation.
- Le **comité de l'investissement durable** appuie le comité de la stratégie et du risque de placement dans sa surveillance de tous les facteurs non liés à la durabilité financière de la caisse. Présidé par le chef du développement durable, le comité de l'investissement durable fournit des conseils sur des sujets comme la mise en œuvre de la stratégie de durabilité de la caisse à l'échelle de la société. Il fournit également des conseils sur l'intégration de considérations de durabilité dans la construction du portefeuille, la prise de décisions de placement et les activités internes de la caisse.

Chacun de ces sous-comités est composé de représentants interfonctionnels de nos équipes de direction. Ils fournissent un ensemble diversifié de points de vue et de conseils pour soutenir les présidents de leurs comités respectifs.

Le conseil d'administration supervise l'exécution de la stratégie et la gouvernance du risque, y compris l'approbation de notre **Politique en matière d'investissement durable**. Cette politique décrit la façon dont Investissements RPC aborde l'investissement durable dans le contexte de notre mandat clair prescrit par la loi. Elle explique également comment Investissements RPC tient compte des risques et des occasions liés à la durabilité dans son analyse des placements. La politique est appliquée tout au long du cycle de vie des placements et dans l'ensemble des catégories d'actif lorsque lesdites considérations sont importantes pour le placement.

De plus, le conseil d'administration reçoit des rapports trimestriels sur la caisse afin de surveiller, entre autres choses, le marché des portefeuilles de placement et d'autres mesures de risque, y compris les tests de liquidité et de tension, les mesures liées au climat et les résultats de l'analyse des scénarios de changements climatiques.

Stratégie

Intégration de considérations liées au climat dans nos répartitions stratégiques

Nous croyons que la prise en compte des risques liés aux changements climatiques au niveau de la répartition stratégique est importante pour les investisseurs institutionnels qui détiennent des portefeuilles mondiaux diversifiés. À cette fin, nous cherchons à tenir compte d'une large gamme

de risques et d'occasions liés aux changements climatiques dans la stratégie de placement et la conception du portefeuille global. L'un des éléments clés de cette approche est son évaluation des potentielles répercussions économiques des changements climatiques qui nous permet d'évaluer l'incidence sur les rendements à long terme. Nous mesurons actuellement ces répercussions à l'aide d'une fonction d'estimation interne des risques physiques ainsi qu'à l'aide de scénarios de transition établis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations Unies.

Notre stratégie de placement diversifiée nous offre la souplesse nécessaire pour investir dans toutes les catégories d'actif et dans tous les types d'occasions liées aux changements climatiques. Elle a pour but de repérer les sociétés qui réagissent de manière stratégique aux changements environnementaux physiques, aux transitions réglementaires et technologiques et à l'évolution des préférences des consommateurs. Dans le cadre de notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette, nous nous attendons également à accroître nos investissements dans les actifs verts et de transition, et à tirer parti de notre approche de placement axée sur la décarbonisation. Cette approche vise à obtenir des rendements intéressants en permettant la réduction des émissions et la transformation des activités dans les secteurs à forte émission pour certaines entreprises.

Intégration de considérations liées au climat dans nos processus de sélection des placements

Lorsque les répercussions des changements climatiques sont considérées comme importantes pour la décision de placement et la stratégie de gestion d'actifs, nous mettons en œuvre notre cadre de sélection des titres en fonction des changements climatiques. Ce cadre tient compte des répercussions financières potentielles des scénarios à risques physiques élevés et à risques de transition élevés. Les scénarios à risques physiques élevés sont ceux qui comportent un réchauffement de plus de 4 °C de la température mondiale par rapport aux niveaux préindustriels. Les scénarios à risques de transition élevés laissent entendre un réchauffement de moins de 2 °C. Nous utilisons divers outils et ressources qui prennent en compte ces scénarios pour estimer les répercussions financières. Ces scénarios visent à fournir :

- une estimation et une comparaison uniformes des répercussions dans l'ensemble des régions, secteurs et catégories d'actif;
- des informations sur les répercussions potentielles liées au climat sur les taux de rendement futurs;
- la base pour des discussions éclairées sur les risques et les occasions liés au climat les plus pertinents pour les décisions de placement; et
- des renseignements à intégrer à la stratégie d'engagement ou de gestion de l'actif du placement.

Gestion du risque

Nous surveillons et gérons tous les risques qui pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité à remplir notre mandat et à atteindre nos objectifs stratégiques. Nous savons que les événements à risque peuvent avoir des répercussions financières et sur la réputation, et nous cherchons à gérer ces deux types de répercussions en respectant nos limites de tolérances au risque. Nous exerçons nos activités dans un environnement dynamique et en rapide évolution. Ces changements peuvent avoir une incidence sur notre profil de risque, sur nos pratiques de gestion du

risque, ainsi que sur notre capacité à atteindre nos objectifs. Les risques principaux et émergents comprennent les risques qui pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats financiers, notre résilience financière et opérationnelle, notre réputation ou notre stratégie. Les facteurs liés à la durabilité représentent l'un de nos principaux risques émergents, de même que l'inflation, l'incertitude géopolitique, la gestion des talents, la cybersécurité et le rendement relatif.

Les **facteurs liés à la durabilité** sont toujours d'importants facteurs de risque et d'occasions, car les marchés financiers modifient sans cesse leur façon d'intégrer ces facteurs à l'évaluation du rendement à long terme. Les changements climatiques, en particulier, présentent un éventail complexe de répercussions physiques et de transition tandis que l'économie opère sa transition vers un avenir à faibles émissions de carbone. Nous tenons compte de facteurs liés à la durabilité et les intégrons dans nos décisions de placement si ceux-ci sont importants pour le placement. Nous utilisons divers outils et processus analytiques pour évaluer et surveiller les facteurs liés à la durabilité, tant quantitativement que qualitativement.

Analyse des scénarios de changements climatiques

Pour compléter les mesures d'empreinte carbone standard, nous recourons à l'analyse des scénarios⁵ pour évaluer les répercussions futures potentielles des événements de crise liés au risque climatique, exprimées en pourcentage annualisé potentiel de la valeur marchande de la caisse au cours d'une année donnée. Cette analyse comprend la mise à l'épreuve de la résilience de nos placements dans le cadre d'un éventail de scénarios plausibles, y compris des événements extrêmes, dont les résultats sont présentés ci-dessous :

- Dans un scénario de statu quo où les prix du carbone n'augmentent pas de façon marquée par rapport à leurs niveaux actuels et où les efforts de décarbonisation à l'échelle mondiale sont moins fructueux, la valeur marchande de la caisse pourrait accuser une baisse pouvant aller jusqu'à 13 % au cours d'une année donnée au cours des 30 prochaines années⁶. Cette répercussion est largement attribuable aux risques climatiques physiques, y compris les changements chroniques des précipitations, des écosystèmes et du niveau de la mer, ainsi que la hausse de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes.
- Dans un scénario où les mesures seraient plus fortement concentrées dans les années suivant 2030, grâce à l'adoption soudaine de mesures d'atténuation plus strictes visant à limiter le réchauffement à un maximum de 2 °C, la valeur marchande de la caisse pourrait subir une baisse pouvant aller jusqu'à 11 % pour une année donnée au cours des 10 prochaines années⁶. Cette répercussion est largement attribuable aux risques de transition associés à la chute brutale du PIB et aux conséquences sur la demande des consommateurs.

Les efforts d'analyse des scénarios sont pris en compte au cours de notre processus de répartition stratégique dans le cadre de la constitution des portefeuilles, de notre surveillance du risque climatique et de notre processus de contrôle diligent lors de la sélection des titres. Nous continuons de chercher des occasions d'intégrer davantage la gestion descendante et ascendante du risque climatique dans le portefeuille.

Cibles et mesures

Nous croyons que la capacité d'adaptation des actifs que nous détenons à l'économie mondiale qui s'engage sur la voie de la carboneutralité influera sur le rendement de notre portefeuille. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) pour l'ensemble de la caisse et de nos activités d'ici 2050. Cet engagement a été pris car nous nous attendons à ce que les acteurs des secteurs public et privé à l'échelle mondiale continuent de progresser vers cet objectif. Ces progrès concernent notamment l'accélération et la réalisation des engagements pris par les gouvernements, les avancées technologiques, l'atteinte par les entreprises des cibles qu'elles se sont fixées, les changements de comportement des consommateurs et des entreprises, et l'évolution des marchés mondiaux du carbone et des normes de communication de l'information. Tous ces progrès seront nécessaires pour nous aider à respecter notre engagement. Nous nous engageons à garder une longueur d'avance sur les événements qui auront une incidence sur notre parcours vers la cible de zéro émission nette, et à investir stratégiquement en ce sens.

► Reportez-vous aux [pages 24 à 31](#) pour plus de détails.

Production de rapports sur les émissions de notre portefeuille

L'outil d'empreinte carbone élaboré à l'interne par Investissements RPC fournit des renseignements sur les émissions de GES associées à tous les placements de la caisse, ainsi que des indices de référence pertinents. Pour communiquer les émissions de GES associées aux placements de notre caisse, nous utilisons les mesures des émissions de carbone totales et de l'empreinte carbone, selon la méthode de propriété en capital à long terme. Le recours à ces mesures est une pratique exemplaire du secteur pour mesurer un fonds multiactifs.

Les méthodologies d'estimation et de calcul des émissions de GES et d'autres mesures liées au climat n'ont pas été assujetties aux mêmes principes et règles de déclaration ou de comptabilité reconnus ou acceptés à l'échelle mondiale que l'information financière traditionnelle. Avec le lancement des premières normes mondiales en matière de communication de l'information sur la durabilité par l'International Sustainability Standards Board (ISSB) en juin 2023, nous nous attendons à ce que les méthodes de mesure des émissions, ainsi que la maturité des données, systèmes et contrôles sous-jacents, évoluent et se normalisent au fil du temps. Ces améliorations pourraient avoir une incidence sur la comparabilité de l'empreinte carbone de notre portefeuille avec celles déclarées par d'autres organisations et entre différentes périodes de déclaration.

5. Un ensemble de scénarios climatiques généralement reconnus sont utilisés pour cette analyse, y compris le Climate Biennial Exploratory Scenario (CBES) de la Banque d'Angleterre en 2021 et les Shared Socioeconomic Pathways par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC SSP).

6. Les scénarios ne sont pas des prévisions (ils n'ont pas pour but de prédire les résultats futurs); ce sont plutôt des projections visant à mieux comprendre la nature et l'ampleur des changements qui pourraient survenir à l'avenir. La prévision des changements climatiques et la quantification de leurs répercussions sur la caisse sont complexes par nature, et le recours à l'analyse des scénarios de changements climatiques a des limites qui sont sensibles aux hypothèses et aux paramètres fondamentaux, qui comportent à leur tour une part d'incertitude.

Empreinte carbone du portefeuille	Valeur actuelle des placements (milliards de dollars)	Émissions de carbone totales (million de tonnes d'éq. CO ₂)		Empreinte carbone (tonnes d'éq. CO ₂ /M\$)	
		31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022
		Titres non gouvernementaux	457	21,1	21,1
Titres émis par le gouvernement	113	33,6	41,6	298	494

Les émissions de carbone totales correspondent à la totalité des émissions de GES associées à nos placements. À mesure que les actifs sous gestion augmenteront, nous nous attendons à ce que ce chiffre fluctue à court terme, avant que les répercussions des réductions d'émissions puissent être pleinement observées. L'empreinte carbone mesure les émissions de carbone par million de dollars investis et peut permettre de comparer l'intensité des émissions de portefeuilles de différentes tailles. Dans un portefeuille comme le nôtre, de nombreux facteurs ont une incidence sur ces données. Pour l'exercice 2023, il s'agissait principalement des investissements dans les énergies renouvelables, des fluctuations par rapport au taux de rotation normal du portefeuille et des émissions déclarées par les sociétés en portefeuille.

Environ 51 % des émissions totales de la caisse sont déclarées directement par les sociétés en portefeuille, le reste étant estimé par des fournisseurs de données externes ou en fonction d'approximations fondées sur des comparateurs disponibles. À mesure que la communication de l'information sur le climat des entreprises s'améliorera, nous nous attendons à ce que les méthodologies se normalisent et à ce que la proportion des émissions directement déclarées augmente. Cette évolution pourrait avoir une incidence sur la comparabilité de nos émissions de carbone et sur l'empreinte carbone du portefeuille pour différentes périodes. La fluctuation de mesures financières comme la valeur marchande des placements peut également avoir une incidence sur les variations calculées de l'empreinte carbone de notre portefeuille au cours d'une année donnée.

Les émissions de GES relevant de la portée 3 comprennent celles qui découlent d'activités qui ne sont pas directement détenues ou contrôlées par une entité. Par conséquent, il est probable que l'entité déclarante rencontre des difficultés liées à la disponibilité et à la qualité des données, ainsi qu'aux coûts associés à la collecte de ces données. À l'heure actuelle, en raison de ces difficultés, nous n'incluons pas les émissions de GES relevant de la portée 3 dans nos calculs. De plus, actuellement, seuls 6 % à 7 % des émissions relevant de la portée 3 de la caisse sont déclarées directement par les sociétés en portefeuille. Nous continuons de surveiller l'évolution de la disponibilité des données complètes relevant de la portée 3 pour nos sociétés en portefeuille, afin qu'elles puissent être intégrées dans nos mesures au besoin. Nous nous attendons à ce que l'adoption des normes IFRS S2 en matière d'information sur les changements climatiques entraîne l'amélioration des méthodologies liées à la communication des émissions de portée 3 et une déclaration plus rigoureuse de ces émissions par les émetteurs.

Source des données sur les émissions relevant des portées 1 et 2 de la caisse⁷

	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021
Données publiées par la société	51 %	41 %	28 %
Données estimatives des fournisseurs	7 %	7 %	16 %
Données de source indirecte	42 %	53 %	56 %

Méthodologies de mesure du carbone

Empreinte carbone du portefeuille

Les placements de la caisse sont répartis en deux catégories lors de la mesure des émissions de GES :

- 1. Titres émis par le gouvernement :** obligations gouvernementales négociables, obligations gouvernementales non négociables, bons du Trésor et obligations gouvernementales indexées sur l'inflation.
- 2. Placements non gouvernementaux :** reste du portefeuille hors titres émis par le gouvernement.

Catégories d'actif relevant des titres émis par le gouvernement

- 1. Émissions de carbone totales :** mesure le volume absolu d'émissions de carbone d'un pays donné financé par Investissements RPC. Ce volume est estimé en attribuant les émissions à un pays en fonction de la part de la dette du pays. Les émissions de carbone financées pour tous les pays sont cumulées pour obtenir les émissions totales du portefeuille.

$$\sum \left(\frac{\text{Valeur actuelle du placement en obligations souveraines (\$) } i}{\text{Encours de la dette brute (\$) } i} \times \text{Émissions du pays (en tonnes d'éq. CO}_2\text{) } i \right)$$

- 2. Empreinte carbone :** estime les émissions totales attribuées par million de dollars investis.

$$\sum \left(\frac{\text{Valeur actuelle du placement en obligations souveraines (\$) } i}{\text{Encours de la dette brute (\$) } i} \times \text{Émissions du pays (en tonnes d'éq. CO}_2\text{) } i \right)$$

Valeur actuelle du portefeuille d'obligations souveraines

Définitions de la formule :

i représente chaque placement et société en portefeuille dans le calcul.

La valeur actuelle du portefeuille ou du placement en obligations souveraines correspond à la valeur marchande au 31 mars 2023.

7. L'utilisation des émissions de GES relevant des portées 1 et 2 varie en fonction des méthodologies. Certaines méthodologies utilisent seulement les données relevant de la portée 1, tandis que d'autres utilisent les données relevant des portées 1 et 2. Certaines méthodologies utilisent les données historiques sur les émissions de chaque société, tandis que d'autres utilisent une estimation des émissions fondée sur des données ou des moyennes sectorielles ou géographiques. Certaines méthodologies tiennent compte des émissions historiques cumulées de GES, tandis que d'autres intègrent des estimations ponctuelles de l'intensité des émissions. Les variations entre les méthodologies peuvent entraîner une sous-estimation ou une surestimation des émissions.

L'encours de la dette brute comprend tous les passifs à payer ou les paiements d'intérêts ou de capital par le débiteur au créancier à une ou plusieurs dates ultérieures. Il comprend les dettes sous forme de DTS, de devises et de dépôts, de titres de créance, de prêts, d'assurances, de régimes de retraite et de garanties standardisés, ainsi que d'autres comptes fournisseurs.

Les émissions des pays reflètent les émissions territoriales de toute la production intérieure de biens et de services à l'intérieur des frontières nationales, peu importe que ces biens et services soient consommés au pays ou exportés. Elles comprennent l'utilisation des terres, les changements d'affectation des terres et les émissions liées à la foresterie. Les émissions des pays sont définies sur la base de la production. Les émissions basées sur la production reflètent les émissions territoriales de toute la production intérieure de biens et de services à l'intérieur des frontières nationales, peu importe que ces biens et services soient consommés au pays ou exportés.

Catégories d'actif relevant des placements non gouvernementaux

1. Total des émissions de carbone : Les émissions absolues de gaz à effet de serre associées à un portefeuille, exprimées en tonnes d'équivalent CO₂, mesurent les tonnes absolues d'équivalent CO₂ qu'Investissements RPC détient dans son portefeuille sous-jacent. Cette mesure est estimée au prorata des émissions de GES d'une société. La part du portefeuille a été calculée en divisant la valeur marchande du placement du portefeuille dans une société par le capital à long terme* de la société.

$$\sum \left(\frac{\text{Valeur actuelle du placement } i}{\text{Capital à long terme de l'émetteur } i} \times \text{Émissions de carbone de l'émetteur } i \right)$$

2. Empreinte carbone : Total des émissions de carbone pour un portefeuille normalisé sur la valeur marchande du portefeuille, exprimé en tonnes d'équivalent CO₂/million de dollars investis; estimation des émissions totales de carbone pour chaque million de dollars investis.

$$\frac{\sum \left(\frac{\text{Valeur actuelle du placement } i}{\text{Capital à long terme de l'émetteur } i} \times \text{Émissions de carbone de l'émetteur } i \right)}{\text{Valeur actuelle du portefeuille}}$$

Définitions de la formule :

* Le capital à long terme correspond à la somme de la juste valeur marchande des actions et de la dette à long terme.

i représente chaque placement et société en portefeuille dans le calcul.

La valeur actuelle du portefeuille ou du placement correspond à la valeur marchande au 31 mars 2023.

Les émissions de carbone de l'émetteur comprennent les émissions relevant de la portée 1 et de la portée 2.

Définitions des actifs verts et de transition

Actifs verts

Un actif est considéré comme « vert » lorsqu'une grande majorité de ses revenus peut être classée comme provenant de sources ou d'activités vertes. Les actifs verts représentent le total de l'actif sous gestion des sociétés où :

- au moins 95 % des revenus d'une société proviennent des secteurs ou sous-secteurs définis comme admissibles en tant que projets verts selon l'International Capital Market Association (ICMA); ou
- le type d'actif est vert sous conditions selon les critères conformes à l'Accord de Paris sur la taxonomie des initiatives d'obligations climat, et l'indicateur de sélection pertinent est respecté; ou
- si les critères ci-dessus ne sont pas clairement applicables, mais que la société a un motif raisonnable d'être admissible, le Service des risques collaborera avec le service de placement concerné pour appliquer une évaluation personnalisée.

Actifs de transition

Les actifs de transition représentent le total de l'actif sous gestion des sociétés qui contribuent activement à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et peuvent être classés en deux groupes :

Sociétés à fortes émissions ayant adopté des plans de décarbonisation

Les sociétés sont considérées comme des actifs de transition si elles répondent à tous les critères suivants :

- Elles ont adopté des cibles de décarbonisation et se sont engagées à opérer une transition vers une économie zéro émission nette d'ici 2050.
- Elles se sont fixé des objectifs intermédiaires et suivent leur avancement au moyen d'un plan opérationnel précis définissant la façon dont ils seront atteints.
- Les objectifs et les progrès continus sont validés par un tiers crédible (comme SBTi).
- La répartition du capital peut donner lieu à d'importantes occasions de décarbonisation, selon les activités, dans un secteur à émissions élevées.

Sociétés qui s'approchent du statut d'actif vert

L'intégration de sociétés dont les revenus verts sont substantiels mais actuellement en deçà du seuil d'actif vert (soit un minimum de 95 %) peut également être envisagée, à condition que ces sociétés aient mis en place un plan crédible visant à accroître leur part de revenus verts au fil du temps. Cette catégorisation peut être appliquée lorsque l'admissibilité d'une société à la catégorie « actif vert » est évaluée, selon l'évaluation effectuée par les services de placement et le service des risques.

Siège social

Toronto
1, rue Queen Est
Bureau 2500
Toronto (Ontario)
M5C 2W5
Canada
Tél. : +1 416 868 4075
Télec. : +1 416 868 8689
Sans frais : +1 866 557 9510

Bureaux internationaux

Hong Kong
18/F York House, The Landmark
15 Queen's Road Central
Central Hong Kong
Tél. : +852 3973 8788
Télec. : +852 3973 8710

London
40 Portman Square, 2nd Floor
London W1H 6LT
Royaume-Uni
Tél. : +44 20 3205 3500
Télec. : +44 20 3205 3420

Luxembourg
10-12 Boulevard F.D. Roosevelt
Luxembourg
L-2450
Tél. : +352 2747 1400
Télec. : +352 2747 1480

Mumbai
3 North Avenue, Maker Maxity
5th Floor, Bandra Kurla Complex
Bandra (East) Mumbai 400051
Inde
Tél. : +91 22 615 14400

New York
510 Madison Avenue, 15th Floor
New York, NY 10022
États-Unis
Tél. : +1 646 564 4900
Télec. : +1 646 564 4980

San Francisco
100 First Street, Suite 2600
San Francisco, CA 94105
États-Unis
Tél. : +1 415 276 2835

São Paulo
Av. Brigadeiro Faria Lima
4300 – 14° andar
São Paulo – SP, 04538-132
Brésil
Tél. : +55 11 3216 5700
Télec. : +55 11 3216 5780

Sydney
Suite 5, Level 30
Governor Macquarie Tower
1 Farrer Place
Sydney, NSW 2000
Australie
Tél. : +61 2 8257 7777
Télec. : +61 2 8257 7717